

DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À SA FAMILLE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE REND HOMMAGE À BÉLAÏD ABDESLAM

Page 3

**COUR D'ALGER
REPORT
DU PROCÈS
EN APPEL
D'ABDELGHANI
HAMEL,
AU 26 JUILLET**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4032 | Lundi 29 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**COROANVIRUS
EN ALGÉRIE**

**305
CONTAMINATIONS
EN 24 HEURES.
UN NOUVEAU
RECORD**

Page 5

L'ALGÉRIE FACE À UNE RECRUDESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE

L'HEURE EST GRAVE

Page 4



AFFAIRE ALI HADDAD

**LE VERDICT
SERA RENDU
LE 1^{er} JUILLET**

Page 3

EXPLOSION D'UNE BOMBE DE CONFECTION ARTISANALE



**DEUX MILITAIRES
TOMBENT
EN MARTYRS**

Page 3

HYDROCARBURES

Le P-dg de Sonatrach inspecte la zone industrielle de Bejaia

* Le Président directeur général (P-dg) de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué, samedi, une visite d'inspection à la zone industrielle des activités de transport par canalisations à Béjaia, où il a écouté un exposé exhaustif et détaillé sur les activités des infrastructures de cette zone vitale, a indiqué hier un communiqué de la Compagnie.

Accompagné d'une délégation, le P-dg de Sonatrach a tenu une réunion avec les cadres de la zone industrielle des activités de transport par canalisations de Béjaia, et échangé sur les questions liées à cette infrastructure vitale, et ce dans le cadre de la consécration de la culture de la communication continue", lit-on dans ce communiqué publié sur la page Facebook du Groupe.

La délégation a visité également la salle de contrôle du terminal OBI et la bouée de chargement SPM du port pétrolier de Bejaia, permettant le chargement de grands pétroliers sans l'accès au port.

Visitant la Direction régionale des oeuvres sociales, M. Hakkar ainsi que le secrétaire général du Syndicat national de Sonatrach ont insisté sur "l'importance des ressources humaines dans l'activation de la nouvelle vision adoptée par le Groupe", indique la même source.

Lors de cette visite, M. Hakkar a salué les efforts déployés par les agents de la santé de la Direction des oeuvres sociales, pour la préservation de la santé des travailleurs, en cette conjoncture sanitaire difficile marquée par la propagation de la pandémie de la Covid-19.

BAC ET BEM/ ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Les dates fixées pour les candidats libres

Les épreuves d'Éducation physique et sportive (EPS) pour les candidats libres aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, auront lieu respectivement, du 1 au 3 septembre 2020, et du 20 au 30 septembre 2020, a indiqué hier un communiqué du ministère l'Éducation nationale.

"Le ministère l'Éducation nationale informe les candidats libres aux examens du BEM et du Baccalauréat pour la session 2020, que les épreuves d'Éducation physique et sportive (EPS) auront lieu respectivement du 1 au 3 septembre 2020 et du 20 au 30 septembre 2020, et ce suite au report de ces examens, en application des mesures de prévention contre la propagation du nouveau Coronavirus (Covid-19)", a précisé la même source.

R. N.

MÉDICAMENTS

L'Algérie, déterminée à couvrir localement 70% de ses besoins

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, a souligné hier à Alger, la nécessité de développer la production locale de médicaments afin de couvrir, d'ici deux ans, les besoins du pays en la matière et réduire la facture d'importation.



PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Nous avons une volonté de développer la production locale, à travers notamment, l'accompagnement des industriels locaux, en levant les différentes contraintes qui entravent la réalisation de leur projets.

Nous avons fixé un objectif de couvrir 70% de nos besoins en médicaments, dans deux ans", a précisé le ministre, lors de son passage à l'émission LSA-direct du quotidien Le Soir d'Algérie.

Selon le ministre, les industriels locaux font face à beaucoup de contraintes, notamment d'ordre bureaucratiques, dont le retard d'enregistrement. Rappelant que des unités de production étaient "bloquées par des décisions administratives", il a souligné les efforts déployés par son département, pour débloquent certains verrous administratifs.

Il a, dans ce cadre, assuré que la création d'un ministère de l'Industrie pharmaceutique

permettra de prendre en charge, d'une manière plus efficace, les différentes problématiques qui entravent le développement de la production locale de médicaments. Le ministre a rappelé, que des décrets étaient en cours de finalisation, permettant de mettre en place une nouvelle politique dans l'industrie pharmaceutique, qui favorisera les producteurs locaux.

Ces textes portent notamment, sur l'enregistrement des médicaments, leur homologation, les cahiers de charges relatifs à l'importation et à la production nationale, la définition de l'établissement pharmaceutique et la définition des médicaments essentiels. En plus de la prise en charge de 70% des besoins nationaux en médicaments, le développement de la production locale permettra aussi de réduire la facture des importations en fabriquant localement plusieurs produits, dont l'insuline. Et pour booster la production locale, le ministère compte beaucoup sur le rôle de l'Agence nationale du médica-

ment, selon lui. "Cette agence est un instrument fondamental dans le développement de l'Industrie pharmaceutique (...). Aujourd'hui, l'agence a ses ressources humaines et un budget, et nous l'avons aussi intégrée dans le laboratoire de contrôle des produits pharmaceutiques", s'est-il réjoui. M. Benbahmed s'est dit, d'autre part, favorable pour l'interdiction de l'importation des compléments alimentaires, affirmant que les industriels locaux peuvent fabriquer des compléments localement.

En 2019, l'Algérie a importé pour 1,13 milliard de dollars de médicaments, contre 1,24 milliard de dollars en 2018, selon les données des Douanes algériennes.

Durant le premier trimestre de l'année en cours, les importations de médicaments ont enregistré une hausse de 20,45% par rapport au même trimestre de 2019, à 241,08 millions de dollars, selon la même source.

R. R.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, AREZKI BERAKI AFFIRME :

"Pas de coupure d'eau cet été"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, rassure les citoyens que cet été, il n'y aura pas de coupure d'eau. Estimant que le prochain défi est celui d'améliorer les prestations de services, à travers de nouveaux projets qui sont en vue.

Dans sa sortie médiatique avant-hier, le ministre a encore une fois saisi l'occasion pour mettre terme aux pénuries d'eau. "Nous n'aurons pas de coupure cet été car nous disposons de réserves suffisantes pour couvrir les besoins en eau potable".

Pour l'année 2020, l'Algérie dispose de réserves des eaux de surfaces, estimées à 4 milliards de m³ et ce malgré le déficit en précipitations durant les 6 premiers mois. Arezki Berraki va activer sur ce front tous les projets restants parmi les 1080 qui ont été programmés durant l'année. "Malgré la crise de la pandémie, nous avons réalisé plus de la moitié", souligne le premier res-

ponsable de ce département, qui a ordonné la relance des projets touchant l'approvisionnement en eau potable de 400 communes qui souffraient jusque-là de pénurie. Pour le ministre, le défi est celui de moderniser les projets et de mettre à niveau les prestations à travers la poursuite de projets de dessalement des eaux de mer. "On dispose actuellement de ces aires qui pourront alimenter 70% des foyers algériens même sans recours aux eaux de pluies stockées".

Contrairement à ses prédécesseurs, l'actuel ministre mise sur les compétences humaines dans le secteur, où pour la première fois il va réactiver le conseil consultatif des ressources en eau, gelé depuis sa création en 2008.

Dans ce cadre, on apprend que les entreprises de gestion de l'eau à l'instar de Seaal à Alger, Seor d'Oran et Seoc de Constantine, seront soutenues dans leur mise à niveau dans les prochains mois.

Toutes les canalisations seront revues dans les grandes villes et les eaux de récupérations seront une priorité dès cet été, affirme le ministre. Le branchement en eau potable pour les nouvelles cités d'habitations telles que l'AADL et les logements sociaux, sera inscrit également comme une priorité dès lors que le constat d'un certain retard dans le raccordement a été élevé.

La mise à niveau des sociétés de gestion de l'eau passera par la modernisation des prestations de services, qui reste le casse-tête de tous les ministres qui ont succédé jusque-là. Pour le ministre, "toute hausse des tarifs de l'eau est exclue actuellement" et on pourra l'envisager, ajoute-il, "qu'après avoir amélioré l'approvisionnement en eau potable et garanti une suffisance aux besoins, à tous les niveaux".

F. A.

DANS UN MESSAGE DE CONDOLÉANCES À SA FAMILLE

Le président Tebboune rend hommage à Bélaïd Abdeslam

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé avant-hier à la famille du moudjahid et ancien chef du Gouvernement, Bélaïd Abdesselam, décédé à l'âge de 92 ans, un message de condoléances, dont voici la traduction :

"Au nom d'Allah, le Clément et le Miséricordieux, "() "Et fais la bonne annonce aux endurents qui disent quand un malheur les atteint : certes nous sommes à Allah et c'est à lui que nous retournerons, ceux-là reçoivent des bénédictions de leur Seigneur et une miséricorde, et ceux-là sont les biens guidés". "Aujourd'hui, nous venons de perdre avec une profonde affliction, le défunt moudjahid Bélaïd Abdesselam, un Homme de la génération des Pionniers qui, ont baigné toute leur jeunesse dans militantisme national à l'école du Mouvement national, s'imprégnant de sa doctrine et de ses principes et puisant en elle les sens de la bra-



voure et du sacrifice pour la patrie. Avant le déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération, il fut président de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (1951-1953), puis membre fondateur de l'Union des étudiants musulmans algériens avant de contribuer au Gouvernement provisoire de la République

algérienne (GPRA). L'énumération de quelques haltes de ses apports patriotiques, nous offre l'opportunité de remémorer les hauts faits de l'un des fils de l'Algérie qui n'ont cessé, leur vie durant, d'être au service de leur patrie.

A la tête de la Sonatrach entre 1964 et 1966, il avait occupé de hautes responsa-

bilités nationales, ministre de l'Industrie et de l'Energie puis Chef de gouvernement durant l'une des plus difficiles périodes qu'a eu à traverser notre pays dans les années 1990.

Aujourd'hui, mes sœurs et mes frères, c'est le cœur triste que nous faisons nos adieux à un brave moudjahid et à un militant nationaliste, dévoué fidèle à l'Algérie. Allah a voulu qu'il nous quitte pour rejoindre ses compagnons et frères moudjahidines et Chouhada, c'est là Sa volonté et nous Le prions de le compter parmi eux en Son vaste Paradis.

En cette triste et douloureuse épreuve, j'adresse à l'ensemble de sa famille, proches et compagnons dames, mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion, priant Allah, le Tout Puissant, de l'accueillir en Son vaste paradis et de le combler de Ses bienfaits avec les prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là.

Puisse Allah accorder à tous patience et endurance. "O toi, âme apaisée, retourne vers ton Seigneur satisfaite et agréée, entre donc parmi mes serviteurs, et entre dans Mon Paradis".

LE PROFESSEUR BACHIR YELES CHAOUCH :

"il faut éviter les blocages, quant à la lutte contre la corruption"

PAR RACIM NIDHAL

La révision des textes relatifs à l'applicabilité, dans les faits, des libertés publiques et à la lutte contre la gangrène illustrée par le phénomène de la corruption, se placent parmi les "nouveau" introduites dans le nouveau projet de Constitution en cours d'élaboration.

Pour M. Bachir Yeles Chaouch, membre du Comité d'experts en charge de l'élaboration du nouveau projet de Loi fondamentale, ces deux points figuraient dans la Constitution qui est en cours de refonte, mais qui en réalité ils étaient "ineffectifs".

S'exprimant hier, à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algé-

rienne, cet expert en Droit constitutionnel à l'Université d'Alger observe qu'il apparaît indispensable de prévoir des "mesures préventives", pour éviter des possibilités de blocage des activités de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, tributaires, à son sens, d'une stricte limite des mandats d'élus.

Pour ce qui aurait trait, désormais, aux conflits d'intérêts pouvant surgir entre l'État et ses citoyens, un aspect dont il signale qu'il relève des prérogatives de la Haute Autorité de la transparence et de lutte contre la corruption, l'intervenant met en avant l'obligation des pouvoirs publics de les traiter par le biais de textes de loi, actuellement inexistantes, notamment en matière d'organisation des mar-

chés publics. C'est, tient-il à relever, l'absence de ces textes et des organes chargés de contrôler ces marchés et d'appliquer les dispositions pour les réprimer qui sont à l'origine des dérives observées jusqu'alors. Il tient, à titre d'exemple, à prévenir que la fausse déclaration en matière de commerce est désormais considérée comme un « délit de parjure » sanctionné par la loi.

Parmi les institutions prévues pour mener la lutte à la corruption et le trafic d'influence, le professeur Chaouch annonce la création dans la nouvelle Constitution d'une Haute Autorité de transparence et de lutte contre la corruption par le biais de laquelle devra être garantie la transparence des marchés

publics. Revenant à la Haute autorité de transparence et de lutte contre la corruption, il précise qu'elle aura son mot à dire pour l'ensemble des textes de lois promulgués en faveur d'une bonne organisation et fonctionnement de l'économie, la question, ajoute-t-il, restant de savoir comment réussir à donner un contenu effectif à ces derniers.

Une fois encore, il juge que la mise en charge de tous ces aspects négatifs passe par l'application d'une limite des mandats, à l'ensemble des élus de la République, à commencer par le Chef de l'État lui-même.

R. C.

EXPLOSION D'UNE BOMBE DE CONFECTION ARTISANALE

Deux militaires tombent en martyrs

Deux militaires sont tombés en martyrs samedi dans l'explosion d'une bombe de confection artisanale, lors d'une opération de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la wilaya de Médéa, a indiqué hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Lors d'une opération de fouille et de ratissage menée par des détachements de l'ANP dans la localité de Oued El Takouk, commune de Ain Dalia, wilaya de Médéa (1re Région militaire), et suite à l'explosion d'une bombe de confection artisanale, deux (2) militaires sont tombés en martyrs hier soir 27 juin 2020. Il s'agit en l'occurrence du Capitaine Bensmaïl Fateh et du Caporal-Chef Khaldi Zakaria", précise la même source. "Suite à cet acte abject, les détachements de l'ANP ont renforcé les mesures sécuritaires nécessaires, en poursuivant les opérations de fouille et de ratissage de cette zone", ajoute le communiqué. En cette douloureuse circonstance, le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim "adresse ses sincères condoléances aux familles et proches des deux Chouhada", réitérant que l'ANP "poursuivra ses efforts, sans répit et avec fermeté et persévérance, pour traquer ces criminels et les neutraliser partout où ils se trouvent à travers l'ensemble du territoire national".

R. N.

AFFAIRE ALI HADDAD

Le verdict sera rendu le 1^{er} juillet

Après un procès qui a duré 5 jours, le juge du tribunal de Sidi Mhamed rendra son verdict le mercredi 1er juillet dans l'affaire d'Ali Haddad. Avant-hier, à la fin de la plaidoirie, la défense a insisté sur le fait que leurs clients ne sont que des exécuteurs du programme sociaux économique de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, dont ils ont demandé la présence ainsi que son frère Saïd, mais le procureur n'a pas cédé à leurs doléances, sous argument que cette demande devait s'effectuer au début de procès. Par ailleurs, les accusés ont appelé à leur innocence, et ils ont supplié le juge de ne pas pronon-

cer des verdicts d'emprisonnement à leur encontre. Pour précision, plus de dix ministres, dont les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et trois walis, sont accusés de plusieurs chefs d'inculpation liés à la corruption dans cette affaire. Pour rappel, le procureur de la République a requis 18 ans de prison ferme contre Ali Haddad, 15 ans contre Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, 20 ans contre Abdesslem Bouchouarab, et huit ans contre plusieurs ministres.

R. N.

COUR D'ALGER

Report du procès en appel de Abdelghani Hamel, au 26 juillet

● La Cour d'Alger a reporté, hier, le procès en appel de Abdelghani Hamel et sa famille, ainsi que deux anciens ministres, au 26 juillet prochain. Pour rappel, le même tribunal avait condamné, en première instance, l'ancien DGSN à 15 ans de prison ferme et une amende de 08 millions DA, pour des faits de corruption et d'enrichissement illicite. Egalement, son épouse et ses enfants ont écopé de peines de prison entre 02 et 10 ans. De même, des peines de prison de 03 ans ont été infligées aux deux anciens ministres, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaâlâne.

R. N.

L'ALGÉRIE FACE À UNE RECRUDESCENCE DE L'ÉPIDÉMIE

L'heure est grave !

Quatre mois après le dépistage du premier cas, l'épidémie du coronavirus ne recule pas en Algérie. Au contraire, elle gagne du terrain et rien ne permet de prédire que la tendance haussière ne se poursuivra pas dans les prochains jours et semaines.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Vendredi 26 juin, la barre psychologique des 200 cas journaliers a été dépassée, de loin. 240 nouveaux malades en une seule journée, alors que les autorités sanitaires et politiques croyaient avoir dépassé la phase critique atteinte avec les 199 cas enregistrés, le 29 avril, ce qui est considéré comme le pic de l'épidémie jusque-là.

L'heure est grave car on est bien devant une tendance qui tend à s'installer dans la durée. Depuis plus de trois semaines, on n'est même plus sur un haut plateau, mais face à une courbe montante, parfois vertigineusement.

De nouveaux foyers

De nouveaux foyers de l'épidémie sont apparus et, dans certaines régions, notamment celle de Sétif où un autre record a été enregistré vendredi, celui du nombre de nouveaux cas journaliers pour une wilaya (59), on n'hésite plus à évoquer une catastrophe sanitaire. Le 4 juin, le pays a failli crier victoire, lorsque la courbe est descendue sous le seuil des 100 contaminations quotidiennes (98). C'est sans doute ce qui a définitivement décidé les autorités à lever progressivement les mesures de confinement. Même si la courbe est repartie à la hausse dès le lendemain pour ne plus s'inverser, le déconfinement, total pour certaines wilayas et partiel pour d'autres, est entré en vigueur le 14 juin. Que s'est-il passé ? La recrudescence de l'épidémie était-elle une fatalité ou imputable à la levée du confinement ? Les spécialistes hésitent à trancher, même si certains pointent du doigt des comportements irresponsables constatés depuis dans la rue, les marchés et tous les lieux publics.

Ce qui n'est pas totalement faux. Un dangereux relâchement est déploré partout dans le pays, avec le retour des cortèges nuptiaux, des sorties en ville et même à la plage, des visites familiales.

Si l'on doit lier la recrudescence de l'épidémie aux premières mesures de déconfinement, le pire est à craindre pour la suite car il ne faut pas perdre de vue les lieux publics considérés comme des facteurs à haut risque, les mosquées, les stades, les écoles et universités, les cafés et restaurants, qui demeurent toujours fermés. Qu'en aurait-il été s'ils avaient ouvert le 14 juin ?

Les choix risquent d'être difficiles

Il y avait comme un malheureux malentendu dans la levée partielle du confinement : la mesure, imposée seulement par l'impératif de reprendre l'activité économique dans une conjoncture plus que difficile, a signifié pour beaucoup la fin de l'épidémie et un signal pour un retour à une vie normale, même aux activités les plus superflues. Le déconfinement devait aussi s'accompagner de mesures de prévention et de distanciation sociale strictes. Les plus simples sont le port du masque de protection et le respect de la distance d'au moins un mètre dans les espaces publics. En théorie, ces mesures sont en vigueur et de fortes amendes sont prévues à l'encontre des contrevenants. Mais il est aisé de constater qu'on en fait peu de cas. À Alger par exemple, les seuls endroits où le port du masque est plus ou moins observé sont les magasins. Dans la rue, beaucoup ne le portent pas. Dans plusieurs wilayas, le port du masque est

l'exception. À la décharge d'une certaine frange, il faut dire que les autorités n'ont pas pris en compte le paramètre du coût du masque, dans une conjoncture marquée par le recul des revenus de pans entiers de la société pour cause justement de confinement. Un dispositif temporaire de subvention de ce produit n'aurait pas ruiné l'État et aurait permis à tout le monde d'en disposer. Un effort plus accru en matière de communication doit en outre être consenti, pour expliquer ces deux faits tout simples : la crise est loin d'être passée et les mesures barrières sont l'ultime et unique moyen de freiner l'épidémie, sauf à retourner au confinement.

Ce qui nous amène à la question qui taraude plus d'un en ce moment : le rétablissement du confinement strict et total, avec couvre-feu et fermeture des com-



merces, est-il envisageable ? À moins d'une prise de conscience collective, les autorités risquent, hélas, d'avoir à choisir entre deux options aussi coûteuses l'une que l'autre : grever davantage la machine

économique, par un retour au confinement strict, ou prendre le risque d'une aggravation de l'épidémie par la poursuite du déconfinement progressif.

C. A.

DJAMEL TAKLICHT, SG DE L'UGCAA :

"Aucun virus du Covid-19 enregistré chez les commerçants"

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le SG de l'UGCAA a affirmé, dans un entretien médiatique, que le virus de la pandémie virale n'a pas touché les commerçants. Le responsable de cette organisation, qui s'est félicité du respect des règles sanitaires par l'ensemble des commerçants, déplore néanmoins la négligence des citoyens qui a conduit à une hausse des contaminations ces derniers jours.

Djamel Taklicht a déclaré à une chaîne de TV privée, que "les commerçants sont soucieux d'appliquer les règles de protection contre le coronavirus dans le but de se protéger mais également de prendre conscience aux citoyens consommateurs du danger de la pandémie". Il a indiqué à ce propos, "qu'aucun cas de virus n'a été déclaré parmi les commerçants, selon le bilan qu'on a établi". Avec la situation sanitaire qui prévaut actuellement, le même responsable a noté, que "si les cas de contagion sont enregistrés, cela

concerne les marchands de l'informel qui ne disposent pas de registre de commerce". Il regrette en effet, que "certains comportements des citoyens ont précipité les choses en ignorant ou faisant fi des règles de respect sanitaire édictées par les autorités". "Nous avons constaté, selon le témoignage de certains commerçants affiliés à notre organisation, que des rassemblements se font sans distanciation ni port de masque dans certaines régions". Et de poursuivre: "les commerçants sont obligés de faire porter le masque aux consommateurs, dans le but de ne pas laisser une source de contamination". Il retient ainsi, que "des rassemblements de citoyens dans les marchés de vente de bétail n'ont pas respecté les consignes des autorités", et cela peut engendrer des conséquences fâcheuses. Pour ce qui est cas de faillite des commerçants résultant de la crise de la pandémie, Djamel Taklicht a considéré, que "les dossiers ont été transmis aux services du Premier ministre et que dans la

plupart des cas, il y a eu accord sur les compensations de ceux qui ont subi d'énormes pertes". Ces derniers peuvent obtenir ces dommages sous forme d'indemnité mensuelle de 10.000 DA pour la personne. Cela dit, les commerçants qui sont encore frappés d'interdiction tels que les cafés et estaminets ne peuvent obtenir ces dommages que si les autorités évaluent les pertes subies. "Nous avons transmis cette doléance au ministre du Commerce qui sera soumise à une évaluation". Pour l'heure, aucune décision n'a vu le jour sur la réouverture totale de ces commerces. Dans la majorité des cas, ces propriétaires d'établissements ont obtenu des autorisations, où ils peuvent offrir leurs services à distance et sans ouverture de leurs terrasses ou salles en évitant les rassemblements de consommateurs à l'intérieur de leurs enceintes.

F. A.

NOUVEAU RECORD EN ALGÉRIE

L'Europe reporte sa décision sur les frontières

Le point sur la situation. L'Algérie a enregistré un nouveau record journalier des contaminations, avec 283 nouveaux cas positifs enregistrés avant-hier le 27 juin, portant à 12.968 le total des contaminations au Covid-19 depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays.

Il s'agit d'un nouveau record journalier des contaminations, après celui enregistré hier vendredi. Certaines wilayas, à l'image de Sétif, connaissent une forte progression du nombre de cas.

Les autorités sanitaires, qui écartent l'idée d'un nouveau confinement général de la population, mettent en cause l'absence de mesures barrières, particulièrement le port du masque, malgré l'existence d'une loi qui oblige à porter le masque dans les lieux publics.

Ce rebond des contaminations ne signifie pas que l'Algérie fait face à une deuxième vague de l'épidémie, a rassuré samedi le Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique en charge du suivi de la pandémie.

"L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté qu'au tout début de cette semaine, on allait atteindre les 10 millions de cas de contaminations et près de 500.000 décès. Jusqu'à ce samedi 27 juin, nous sommes à 9 millions 336 mille cas à travers le monde. Tous les pays, européens, et mêmes des pays voisins ont connu une hausse des cas. L'Algérie connaît elle aussi une légère augmentation (des cas confirmés), depuis près d'une semaine", a-t-il expliqué avant-hier samedi, dans une déclaration à la presse dont TSA. L'Algérie figure dans la liste des 14 pays avec lesquels l'Europe devrait rouvrir ses frontières, à compter du 1er juillet. Hier, l'Union européenne a, une nouvelle fois, reporté sa décision sur cette liste. Des divergences sont apparues entre les pays membres et une décision finale est attendue lundi. Dans le monde, certains pays font face à une hausse des cas de contamination au Covid-19. Aux États-Unis, le pays le plus touché par la pandémie, l'État de Floride, fait face à une

"vraie explosion" du coronavirus, particulièrement chez les jeunes, avec près de 10.000 cas recensés en 24 heures.

La République tchèque est elle aussi confrontée à une hausse des contaminations, avec 300 cas enregistrés en 48 heures, ce qui porte le total à plus de 11.000 cas, dont 349 décès.

En Inde, 18.500 nouveaux cas de contamination ont été recensés en une journée, un record, ce qui porte le nombre total des infections à plus de 500.000 cas, dont 15.685 décès. La liste des cinq pays les plus touchés par la pandémie dans le monde, n'a pas changé. Les États-Unis sont toujours en tête, avec 125.255 décès pour plus de 2.500.419 cas, suivis du Brésil avec 57.070 morts pour 1.313.667 cas, du Royaume-Uni avec 43.514 morts (310.250 cas), de l'Italie avec 34.716 morts (240.136 cas), et de la France avec 29.778 morts (199.343 cas).

R. N.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Benbouzid n'écarte pas un confinement de certaines localités

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a affirmé hier, qu'un confinement des localités qui enregistrent une hausse des contaminations à la Covid-19, est une option très envisageable.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Le confinement des localités à forte contamination n'est pas à écarter", a déclaré le Pr Benbouzid dans une interview accordée à El Watan.

Toutefois, le ministre écarte l'idée d'un confinement total national. "On ne peut pas revenir au confinement total de toutes les wilayas, mais plutôt des localités", a-t-il tenu à préciser. Pour autant, le Pr Benbouzid, qui préside le Comité scientifique de surveillance et de suivi de l'épidémie Covid-19, souligne que toute décision dans ce sens "ne (lui) revient pas". Le président de la République et le Premier ministre sont les deux autorités habilitées à statuer sur ce dossier. Explicitant ses propos sur le confinement territorial, le ministre de la Santé a



expliqué que cette démarche se fera en fonction de la situation épidémiologique propre à chacune de ces régions. "Cela dépend de la situation épidémiologique, dans ces régions où des enquêtes dans ce sens sont menées. Lesquelles sont faites, non sans grandes difficultés, auprès de la population locale", a-t-il soutenu.

Un "taux d'occupation plus élevé" des lits

Ce dimanche, un Conseil des ministres se tient et des décisions pourraient être annoncées. Hier, l'Algérie a enregistré un nouveau record, avec 283 contamina-

tions en 24 heures. La veille, le nombre de cas positifs avait atteint 240, un autre record journalier. Concernant les cas enregistrés ces derniers jours, Abderrahmane Benbouzid affirme qu'ils sont liés aux différents foyers de contagion identifiés dans certaines wilayas du pays. "Je dois préciser qu'outre ces cas-là, une dizaine de wilayas n'ont enregistré vendredi aucun cas positif, ni décès, alors que d'autres ont moins de six cas positifs chacune. Ce qui est quand même rassurant", explique-t-il. Abderrahmane Benbouzid confirme, que les services hospitaliers connaissent un "taux d'occupation plus élevé" ces derniers

jours, en raison de l'augmentation du nombre de cas positifs ainsi que ceux probables diagnostiqués à l'imagerie médicale.

"La situation n'est pas alarmante"

À cet effet, le ministre rappelle que dans le souci de désengorger les services, une instruction a été diffusée le 21 juin pour réduire la durée d'hospitalisation à 5 jours, sous condition d'un suivi rigoureux de la continuité du confinement et du traitement à domicile, surtout pour les cas bénins et modérés. Le ministre rend hommage aux sacrifices des personnels de santé, dans cette conjoncture exceptionnelle. "Je dois signaler que le personnel de la santé, dont les équipes médicales et paramédicales et le personnel de laboratoire qui sont en première ligne, s'essouffle et des situations d'épuisement sont enregistrées", fait-il observer. Pour aider ce personnel à poursuivre sa mission, Benbouzid invite la population à plus de vigilance et à respecter les mesures de prévention et les gestes barrières. Se voulant toutefois rassurant, le ministre de la Santé estime, "qu'il y a lieu de s'inquiéter". "La situation n'est pas alarmante, malgré cette recrudescence qui est, je rappelle, mondiale", a-t-il conclu.

R. R.

DR BERKANI:

"Nous irons probablement vers un reconfinement partiel"

"Nous irons probablement vers un confinement partiel dans certaines régions", a indiqué hier le membre du Comité scientifique chargé de suivre le coronavirus en Algérie, le Dr Mohamed Bekkat Berkani, qui a dénoncé le manque de conscience des citoyens face aux mesures barrières contre la propagation de virus.

Invité hier sur la chaîne publique Canal Algérie, le Dr Berkani s'est exprimé sur

l'augmentation des nombres de cas de contaminations à la Covid-19 d'une manière record en Algérie, il a indiqué qu'il "faut que les citoyens sachent qu'il est important de respecter toutes les consignes données, et qui ont montré leur efficacité face au virus dans plusieurs pays". Berkani a regretté que "certains citoyens pensent qu'ils ne sont pas concernés", encore plus grave, "certains ne croient même pas à l'existence

du virus", a-t-il déploré. "Jusqu'où allons-nous comme ça ?", s'est-il demandé. "Le peuple algérien doit savoir que le virus est très grave et important, et ne pardonne à personne", a-t-il averti. Il a indiqué que "pour l'instant, les hôpitaux ne sont pas encore dépassés, l'Etat amis les moyens pour y faire face", mais "face au manque de prise de conscience des concitoyens, il faut que la loi s'applique. Quand on dit

obligation du port du masque, donc il faut le porter". "Cela fait plus d'une semaine que nous sommes en train de marteler dans les médias sur la nécessité de respecter ces mesures", a-t-il ajouté.

R. N.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

305 contaminations en 24 heures. Un nouveau record!

L'Algérie a enregistré cinq nouveaux décès du Covid-19 durant ces dernières 24 heures, ce qui porte à 897 le total des personnes décédées depuis l'apparition de l'épidémie dans le pays, selon le bilan officiel publié hier dimanche 28 juin. Pour les contaminations, un nouveau record a été enregistré, avec 305 nouveaux cas officiellement recensés ces dernières 24 heures, ce qui porte à 13.273 le total des infections. Pour les guérisons, 169 personnes ont été déclarées guéries du coronavirus ces dernières 24 heures, alors que 44 patients sont actuellement en soins intensifs dans différents hôpitaux du pays. Il a été relevé, que l'ensemble des cas confirmés au coronavirus ont été enregistrés, à travers 48 wilayas. La tranche d'âge 25-60 ans représente 56 % des cas, alors que 66 % des cas de décès concernent les personnes âgées de 65 ans et plus. Le Dr Fourar a rappelé la nécessité du strict respect des mesures de prévention, la distanciation sociale, et de suivre les recommandations des spécialistes.

Les professionnels de la santé réitérent la nécessité pour les citoyens, de respecter les règles d'hygiène, personnelle et environnementale, afin d'éviter toute contagion au coronavirus.

R. N.

SENSIBILISATION DES CITOYENS

Intensification des contrôles à Sétif

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif intensifient leur présence sur le terrain ces derniers jours, pour sensibiliser les citoyens au port du masque protecteur et les inciter à respecter les mesures préventives contre la propagation du coronavirus, a-t-on constaté.

Les éléments de la Sûreté de wilaya multiplient les sorties dans toutes les régions de la wilaya, ciblant notamment, les marchés et les grands espaces commerciaux, afin de sensibiliser les citoyens au port des bavettes et de veiller à la stricte application des mesures de protection contre l'épidémie du coronavirus. Le chargé de communication de la police de Sétif, le commissaire Abdelouahab Aissani, a indiqué à l'APS, que les services de la Sûreté de la wilaya "ont soigneusement étudié la répartition de leurs éléments sur l'ensemble de leur territoire de compétence pour veiller à la stricte application des mesures préventives contre le Covid-19 et verbaliser les contrevenants au confinement sani-

taire". Au cours des opérations de contrôle, a-t-il dit, il a été établi 2.488 contraventions pour non port de bavette et ce en application du décret exécutif n 20-127 du 20 mai 2020, modifiant et complétant le décret exécutif n 20-70 du 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et rendant obligatoire le port de celui-ci.

"Ce décret stipule, que le masque de protection doit être porté par toutes les personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail, ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce", a souligné le commissaire Aissani.

Visant à asseoir la culture du port du masque dans les lieux publics, ces mesures prises à l'encontre des contrevenants se veulent à la fois, répressives,

mais aussi sensibilisatrices des citoyens, quant à l'impératif respect des gestes de protection contre la pandémie du Covid-19.

Le commissaire Aissani a également fait savoir, que 11.423 dossiers ont été établis pour non-respect du confinement, en plus de la mise en fourrière de 171 véhicules et de 851 motocyclettes.

Pour ce qui est des activités commerciales, il a révélé que 277 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de commerçants et de leurs clients pour non-respect des mesures de distanciation sociale à l'intérieur des magasins.

Le chargé de communication de la Sûreté de wilaya de Sétif a affirmé, que ces opérations ont été précédées d'une vaste campagne de sensibilisation, dans les 60 communes de la wilaya, ayant visé toutes les franges de la société qui a mis en avant l'importance de se plier aux mesures préventives, notamment sur la voie publique et les lieux de commerce.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA- BEJAIA-

VICE RECTORAT CHARGE DU DEVELOPPEMENT
 DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

NIF : 40802000060031

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°08/2020

L'université A.MIRA de Bejaia lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n°08/2020 pour :

« Acquisition d'Équipements Scientifiques au Profit du Laboratoire de Recherche en Technologie des Matériaux et Génie des Procédés de l'Université de Bejaia ».

A ce titre, ne sont admis à présenter des offres, que les personnes physiques ou morales remplissant les conditions suivantes :

- capacités professionnelles** : fabricants importateurs, grossistes ou détaillant ayant un registre de commerce dans le domaine des équipements scientifiques.
- capacités techniques** : ayant réalisé des marchés justifiés par au moins une attestation de bonne exécution dans le domaine des équipements scientifiques, délivrée par un organisme public.
- capacités financières** : ayant réalisé au moins un chiffre d'affaires moyen de 15 000 000,00 DA durant les trois (03) dernières années (2017, 2018 et 2019).

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les candidats intéressés peuvent retirer le cahier des charges, auprès de l'agence comptable de l'université de Bejaia, Campus Targa-Ouzemour, Tél 034 81 38 56, contre paiement d'une somme de Deux mille dinars (2 000 DA) représentant les frais de reprographie.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être obligatoirement accompagnés des pièces citées dans le cahier des charges ; Article n° 12 page n° 06 et 07 de l'offre technique, sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES
 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES n°08/2020
 « Acquisition d'Équipements Scientifiques au Profit du Laboratoire de Recherche en
 Technologie des Matériaux et Génie des Procédés de l'Université de Bejaia ».

Cette enveloppe principale abritera les Trois (03) enveloppes séparées et cachetées indiquant dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention :

« DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE »

Le délai de préparation des offres est fixé à trente jours (30) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure de dépôt des offres est fixée au 30^{ème} jour avant 11h 30.

Dans le cas où ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant. Les offres devront être déposées auprès de l'Université de Bejaia, à l'adresse ci-après : Vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation (4^{ème} étage Bureau des marchés publics - sis au Campus Aboudaou, Route Nationale n° 09 Tichy, Bejaia 06000.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 13H30 au siège de l'Université de Bejaia.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE

“Tout reste à faire”

Adel Bensaci, président du Cluster mécanique de précision, a répondu, dans un entretien, à des questions concernant le domaine de la sous-traitance, son développement, et la situation des petites entreprises en Algérie.

Entretien réalisé par Ouail Mehigueni



DÉVELOPPEMENT DE LA SOUS-TRAITANCE EN ALGÉRIE

“Tout reste à faire”

Adel Bensaci, président du Cluster mécanique de précision, a répondu, dans un entretien, à des questions concernant le domaine de la sous-traitance, son développement, et la situation des petites entreprises en Algérie.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OUAÏL MEHIGUENI

Midi Libre : D'après vous, M. Bensaci, 10% des PME disparaissent chaque année à cause de l'absence d'un marché de sous-traitance actif en Algérie. Qu'en est-il de la situation actuelle ?

Mr Adel Bensaci : En tant que président du Cluster mécanique de précision, nous essayons de promouvoir l'intégration nationale tous domaines confondus. De façon générale, la sous-traitance est un besoin d'externalisation d'un besoin d'un donneur d'ordres que ce soit en matière de biens ou de services. Pour ce qui est du côté industriel et mécanique, l'Algérie a, par le passé, énormément investi dans les complexes bien intégrés. Il était question, après l'indépendance d'industrialiser le pays, il fallait donc apprendre à fabriquer, apprendre à produire... La crise financière qui a eu lieu vers la fin des années 80, due à la chute du cours du pétrole, nous a fait perdre énormément de capacité industrielle.

Entre temps, il est vrai que le secteur privé s'est développé, il y a quand même 900 PME qui sont liées à la sous-traitance dite industrielle, mais ce n'est pas suffisant. Car si l'on cumule l'ensemble des capacités de fabrication, on arrivera très difficilement à subvenir à 5% des besoins du marché. Les deux grands donneurs d'ordres en Algérie sont d'une part, le secteur des hydrocarbures, en allant de l'exploration jusqu'à la distribution, et le secteur de l'automobile d'une autre part, qui est une filière créatrice de richesses mais surtout une filière très structurante, c'est-à-dire qu'elle apprend aux sous-traitants à produire de la qualité à bas coût.

En parlant du secteur de l'automobile, on remarque quatre ans plus tard, que les résultats sont bien loin des objectifs annoncés. Pensez-vous qu'il aurait fallu commencer d'abord par la création d'un tissu des sous-traitants compétitifs et de créer une condition pour une plus grande intégration locale ?

●● Bien sûr, ça aurait pu être une stratégie comme l'a fait la Turquie par exemple qui a opté pour le développement de la sous-traitance, avec une approche bottom up c'est-à-dire du bas vers le haut. Pour ce qui est du service après-vente, il s'agit d'un problème antérieur à l'implantation d'usines de montage en Algérie. C'est un problème que nous devons gérer de façon un peu spécifique. Concernant la production réelle de véhi-

cules, il n'y en a pas eu. Il s'agissait surtout d'une importation déguisée : comment ramener plus de véhicules dans le même navire ?

Si l'on doit parler des pertes du trésor ce sera surtout en termes de manque à gagner. Malgré tous les avantages consentis il n'y a pas eu de développement. S'il faut réellement développer un secteur automobile productif, il faut cibler l'exportation. On parle de 500.000 véhicules importés annuellement ce qui est énorme. Cependant, il n'y a pas d'homogénéité dans ces véhicules. Pour produire à bas coût, il faut atteindre des volumes qui nous permettent de faire des économies d'échelle, on parle alors d'un minimum de 250.000 véhicules d'un seul et même modèle, alors que ces usines assemblaient 10.000 modèles d'un côté 10.000 de l'autre...

Cet objectif est par conséquent impossible à atteindre, c'est pourquoi il faut revoir la stratégie industrielle. Même si je rejoins le ministre de l'Industrie qui disait qu'avoir une industrie automobile n'était pas une absolue nécessité, je pense tout de même, vu la situation géopolitique et surtout économique qui est due notamment au Covid-19, qu'il y a des opportunités et qu'il faudrait en parler.

Il faut clairement établir une volonté ainsi que des objectifs, nous permettant par exemple de rattraper le retard que l'on a dans ce domaine là comparé à nos voisins marocains. On ne règle pas les problèmes au point par point. Il s'agit d'avoir une approche globale et de créer une confiance ainsi qu'un cadre juridique stable qui favorise l'implantation des entreprises étrangères. La meilleure chose à faire serait d'être direct et d'en discuter avec nos partenaires. Négocier avec un, ou deux constructeurs, une implantation forte pour pouvoir atteindre des volumes importants et voir avec eux quels sont les freins tout simplement.

Je pense qu'il faut se remettre en question et c'est aussi à nous, entrepreneurs, de mettre en place un cadre de travail qui permette aux gens de s'épanouir.

Dans le contexte actuel, peut-on parler de banques de données ou de bourses de sous-traitance en Algérie ?

●● La bourse de sous-traitance est un des membres fondateurs du cluster mécanique. Sa création remonte aux années 90 et elle a pour objectif de mettre en relation les donneurs d'ordres et les sous-traitants. Le cluster mécanique est justement là pour créer une synergie entre les différents organes (donneurs d'ordres, sous-traitants, centres de

recherches, universités...) et créer une dynamique qui permette l'intégration. Faire une base de données n'est pas suffisant si l'on n'utilise pas l'information. On avait d'ailleurs suggéré, lors de la création du cluster, la définition de dossiers de fabrication pour le secteur des hydrocarbures. Quand on a des problèmes d'appels d'offres, d'accès au marché, par des sociétés algériennes c'est aberrant. Cela veut dire que les sous-traitants algériens n'ont pas accès à l'information ou aux données techniques qui permettent l'intégration ou la fabrication locale. Si on doit parler d'intégration comme substitut à l'importation, il faut que ça ne soit qu'une première phase, et il faut toujours cibler l'exportation si l'on veut atteindre une masse critique.

On sait que les groupes industriels importent environ 70% d'entrants. Certains experts préconisent d'aller vers un gré à gré simple pour renverser justement cette tendance. Un commentaire par rapport à cela ?

●● Il y a certaines choses sur lesquelles on peut agir et d'autres non. Les choses standards et produites en masse sont fabriquées par des usines spécialisées. Par contre, il y a un énorme besoin en pièces spécifiques et surtout en pièces d'usure. Encore une fois il y a deux problèmes : un problème d'accès au marché dû à la réglementation, ainsi qu'un problème de communication. À la création du cluster, nous avions tenu une très grande réunion entre les sous-traitants et les donneurs d'ordres du secteur des hydrocarbures et permettez moi de vous dire que ça n'a pas du tout été facile car il y avait énormément de choses à dire, énormément de préjugés... Je pense que sur l'ensemble des sous-traitants il y en a qui sont capables et compétents. Pour peu qu'on les accompagne vers des certifications spécifiques ils seront à même de répondre au moins à une partie du besoin, car ce qui se passe avec la crise sanitaire actuelle a poussé tous les pays du monde à se recentrer vers leurs propres besoins. On ne peut plus se soigner à l'étranger, on ne peut pas importer de biens ou de services. Si on n'a pas un minimum de production stratégique on risque de s'arrêter, il en va de la souveraineté nationale.

Combien y a-t-il d'entreprises qui exercent dans le domaine de la sous-traitance en Algérie ?

●● Dans le domaine de la sous-traitance mécanique elles sont trop peu. On parle de 200 à 300 entreprises, ce qui est beaucoup trop faible lorsqu'on voit



que certains pays européens ont des régions spécialisées dans le domaine mécanique qui recèlent 200 à 300 sous-traitants par région. L'Algérie a préféré, en période d'aisance financière, aller vers la facilité qui est l'importation de pièces de rechange.

Alors bien sûr on a besoin des importateurs, ils font partie de la chaîne de valeur de la mécanique, on a besoin de matières premières, on a besoin d'outillage, on a besoin de pièces spécifiques... Il ne faut pas rejeter la faute spécialement sur eux. Mais il y en a malheureusement qui préfèrent activer dans le secteur informel plutôt que dans le service formel où ils seraient la cible, un peu trop facile, des services sociaux et fiscaux. Mais au vu de la crise actuelle, je pense qu'il faut revoir notre copie et explorer l'idée de l'intégration du secteur informel dans le secteur informel car ce sont des algériens. Et si l'on considère que 50% du PIB provient du secteur informel, il faut faire en sorte de capter, car ce sont des nationalistes comme tous les algériens. Il serait peut-être temps de leur donner l'opportunité de rejoindre le marché formel, par exemple au travers de la bourse d'Alger, en finançant des projets d'intégration et d'investissement et récupérer justement cet argent informel.

Les nombres d'entreprises exerçant dans le domaine étant faible, peut-on dire qu'il s'agit de l'échec d'une stratégie d'intégration ? On prendra pour exemple l'échec de l'intégration de l'entreprise Renault.

●● Malheureusement oui, la stratégie d'intégration dans le domaine de la sous-traitance est un échec, mais je pense que la première des choses pour pouvoir avancer est de savoir où l'on

est. Pour l'instant, on n'en est qu'aux balbutiements, qu'aux prémices de la création d'un tissu de sous-traitants à même de répondre aux besoins immédiats de l'Algérie. Nous sommes trop peu, et les capacités suffisent à peine pour couvrir 5% de ces besoins. Pour ce qui est de Renault, il s'agit surtout d'un conflit d'intérêts, il y a eu beaucoup d'importations déguisées, il ne faut pas de promouvoir la véritable production. Il ne faut pas ouvrir la porte à tous les constructeurs, mais plutôt négocier au cas par cas, et privilégier celui qui nous rapportera le plus et qui sera apte à répondre à nos besoins : rentrer dans la chaîne de valeur internationale, créer un réel tissu de sous-traitance structuré, et devenir exportateur net aussi bien de véhicules que de pièces de rechange. Je pense qu'il faut redéfinir notre stratégie et encore une fois, choisir le partenaire qui sera à même de nous suivre jusqu'au bout.

Aux Etats-Unis, 20% de la commande publique va aux PME. Comment convaincre les sociétés nationales de suivre l'exemple et de booster les petites entreprises de sous-traitance ?

●● Le Small Business Act est un garant de l'accès des PME au marché national et je pense que c'est un exemple à suivre malgré l'aspect juridique à revoir, mais je pense surtout qu'il y a un changement de mentalité qui doit se faire : accorder plus de confiance aux opérateurs. Cela veut dire qu'il faut faire appel à la certification des entreprises algériennes notamment lorsqu'il s'agit des normes ISO.

Il y a eu des programmes de mise à niveau qui ont été lancés mais malheureusement le nombre d'entreprises qui ont été certifiées est dérisoire. Il y a

donc un double travail à faire, le premier étant d'ordre législatif, le cadre existe déjà il faut juste le remettre au goût du jour, et le second relève de la confiance encore une fois, c'est vers la certification qu'il faut aller. La nouvelle agence de développement des PME vient d'être installée, on compte beaucoup dessus, et on espère que ça va rapidement redémarrer, afin de lancer véritablement notre programme de mise à niveau nationale.

En parlant de PME, on sait que le gouvernement mise énormément sur la nouvelle génération, celle des Start-ups. Plusieurs mesures ont été apportées dans la Loi de finances complémentaire. Quel est votre avis par rapport à ces mesures et quel est, selon vous, le modèle que l'Algérie devrait suivre pour établir un climat favorable aux startups ?

●● D'excellentes mesures destinées aux Start-ups ont été prises : allègement de certaines procédures de création notamment pour les entreprises qui n'auraient pas de siège, accords d'avantages fiscaux et parafiscaux... Mais, malheureusement, on bloque toujours sur l'application, c'est-à-dire la définition d'une startup : quelles sont les entreprises qui sont des startups ? Lesquelles ne le sont pas ? Est-ce qu'une startup doit être uniquement dans le secteur digital ou est-ce qu'elle peut être aussi dans le secteur industriel ? Il s'agit de questions auxquelles il faudra trouver des réponses au moment de l'application. Actuellement la volonté est là, et je tiens à le saluer car ce sont d'excellentes mesures prises en faveur des PME en Algérie, mais il faut aller jusqu'au bout parce qu'on prend des décisions du haut vers le bas mais

ça n'arrive pas vers le bas. Pour établir ce climat favorable aux PME, il faut déjà régler le problème législatif, une loi doit sortir avec son décret d'application, et il faut, tout simplement, continuer sur cette lancée. Les décisions qui ont été prises ne sont pas mauvaises, bien qu'insuffisantes en théorie. Ce qu'il faut faire à présent c'est passer à la pratique et voir quel est l'impact. Et s'il faut accompagner un peu plus les startups ou s'il faut d'autant plus modifier le cadre, je pense que l'état continuera. Je pense que l'essentiel est de toujours travailler dans le cadre de la concertation.

Comment peut-on aujourd'hui concilier un redressement économique et réussir une transition politique vers un nouveau mode de gouvernance, une nouvelle Algérie ?

Je pense que le changement doit venir aussi par le bas et pas seulement blâmer l'état et nos dirigeants. Chacun doit s'impliquer dans le changement pour cette Algérie nouvelle. Il s'agit encore une fois d'un problème de confiance.

Si on doit parler de la crise sanitaire actuelle, nous avons, avec la Confédération des Industriels et des Producteurs Algériens, proposé un certain nombre de mesures pour la relance de l'économie. Malheureusement en feedback, on dit que les entreprises seront de toute façon capables de faire face à cette crise et donc de survivre. Mais la réalité est que le Covid-19 n'a été qu'un révélateur de ce qui se passe depuis plusieurs années.

Les aides sociales, qui sont destinées aux couches démunies les plus défavorisées sont du ressort absolu de l'état, et on sait que l'Algérie ne laissera pas tomber ses citoyens. C'est une dépense qui est nécessaire du côté politique,

humain... Toutes les mesures de soutien aux entreprises ne sont pas des dépenses, mais plutôt un investissement. Une entreprise produit de la richesse, et s'il faut trouver une compensation à la baisse des recettes fiscales pétrolières, c'est par la fiscalité ordinaire. Ce qu'on a demandé comme mesures de soutien peut-être vu par certains comme un cadeau ou une dépense, mais pour moi il s'agit d'un investissement et qu'il faudrait le faire dans le cadre d'un contrat économique et social. Cela veut dire que l'entreprise doit s'engager à, tout du moins, maintenir les postes d'emploi et en plus en créer. Il s'agit de créer des objectifs, de cibler les entreprises, et établir des critères d'éligibilité : plus l'entreprise donne, plus l'entreprise crée, et plus elle devra être aidée. Donc, encore une fois, je suis d'avis qu'il y a un réel impact économique et social, et qu'il faut considérer l'entreprise comme le partenaire de l'état. Il faut la voir comme une source d'enrichissement, et non pas une source de dépenses.

Par rapport à ces mesures, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une banque qui serait chargée de suivre et d'accompagner les Start-ups. Qu'en pensez-vous ? Quel rôle l'état doit-il jouer pour la mise en place d'un écosystème plus viable pour les petites entreprises ? Et pensez-vous qu'il est possible de traiter toutes les entreprises sur le même pied d'égalité, qu'elles soient publiques ou privées ?

●● Actuellement, la majorité des banques manquent de flexibilité, ou ne sont peut-être pas outillées pour faire face à cette nouvelle demande qu'est celle de la Start-up. Mais au vu de la situation actuelle, si on doit optimiser les dépenses, il serait préférable de spécialiser certains services bancaires directement pour les startups plutôt que de créer une banque. Peut-être qu'il faudrait chercher des sources de financement ailleurs, ça peut être des business angels, la création d'un second marché ou d'une bourse à la startup ce qui serait un excellent moyen de drainer la masse monétaire du secteur informel.

L'Etat doit réglementer et réguler le marché, après il faut laisser le champ libre aux entreprises et réellement lever les entraves administratives. C'est ce phénomène bureaucratique qui freine l'investisseur. Dès qu'il s'agit d'aller voir une direction quelle qu'elle soit, on ne se comprend pas, car l'échelle de temps et l'échelle de valeur n'est pas la même. On peut aussi parler de méfiance envers l'opérateur privé. Un problème qui trouve ses racines dans le privé exploitant, qui est l'économie socialiste qui date des années 70, ainsi que dans la teneur de l'image de l'entrepreneur privé algérien à cause des barons dont je tirais le nom et qui, pour la plupart, ont affaire à la justice.

Si vous voulez améliorer le climat des affaires il faut non seulement alléger toutes les procédures administratives et les informatiser, et établir un véritable management par objectifs : combien d'entreprises ont été créées ? Quelle a été l'aide ? Comment a-t-on soutenu les entreprises ? Et c'est vraiment à partir de là qu'on va changer de paradigme et que les entreprises vont trouver des partenaires en face d'eux et non pas des éléments bloquants.

Concernant l'égalité entre les entreprises publiques et privées, on le dit, on le crie mais on ne le fait pas. Malheureusement dès qu'il s'agit du secteur privé ce n'est pas la même chose. Là encore il y a un travail à faire, parce que l'état doit traiter tous ses enfants de la même manière et de façon impartiale.

Pour en revenir sur le domaine de la sous-traitance, la Tunisie aurait exporté plus de 11 milliards de dollars en pièces de rechange. Pour ce qui est du Maroc, on est autour des 15 milliards de dollars. Qu'en est-il de l'Algérie ?

●● On est très loin de ces chiffres là, pour autant, il faut que ça devienne une source d'inspiration pour nous. Il s'agit de deux pays, fort respectables, qui ont mis en place des stratégies industrielles et qui sont à plus ou moins différente échelle du succès. Ce dont ils ne disposent pas c'est d'un marché interne. D'où l'importance, encore une fois, du développement d'une sous-traitance productive, et ne pas regarder uniquement la substitution et l'importation. Il est quand même plus facile d'avoir une demande interne prête à supporter nos premiers efforts que de repartir à zéro, et c'est une des gros avantages de l'Algérie par rapport à ses voisins.

Que peut-on faire, de façon concrète, pour rattraper ce retard ?

●● Tout reste à faire pour rattraper ce retard, tout le monde se rue vers l'Afrique et il faudrait qu'on arrête de regarder vers le nord et se concentrer un peu plus sur le sud. Une première solution serait de commencer par les voisins, d'ouvrir les routes du sud. On a déjà des capacités de production, et pas seulement dans le domaine de la sous-traitance. La crise sanitaire actuelle nous a poussé à consommer algérien, et on voit qu'on n'a pas spécialement souffert. Les prix sont abordables, et il n'y a pas eu d'inflation. Il serait alors judicieux d'accompagner les entreprises algériennes à aller en Mauritanie, en Libye, au Niger, jusqu'au Sénégal, jusqu'en Côte d'Ivoire s'il le faut ; ouvrir des routes commerciales ; établir des bases logistiques, des bases avancées, ainsi que des banques au niveau des pays avec qui on souhaiterait échanger qui aideront nos entreprises à s'y implanter.

O. M.

ENTREPRISES-MANAGEMENT

Le géant mondial de l'audit Ernst & Young se retrouve entraîné par le scandale de la société allemande Wirecard

Les premières poursuites ont été lancées contre le cabinet de Conseil, suite à la faillite retentissante cette semaine du prestataire de paiements électroniques et de ses 6.000 salariés. L'association d'actionnaires allemands SdK a déposé une plainte au pénal contre deux auditeurs actuels et un ancien auditeur d'Ernst & Young en Allemagne.



Wirecard, entreprise cotée au Dax à Francfort qui a déposé son bilan jeudi, est soupçonnée d'avoir gonflé ses comptes avec des fonds fictifs aux Philippines pour un montant d'1,9 milliard d'euros, représentant le quart de la taille de son bilan.

"Scandale sans équivalent" : Le ministre des Finances Olaf Scholz a parlé d'un "scandale sans équivalent dans le monde financier" et assuré un durcissement des contrôles du secteur encore peu surveillé des paiements électroniques. Personne, ni les auditeurs, ni le gendarme financier allemand (Bafin), n'ont vu la catastrophe venir. Pourtant, depuis 2015 la presse bruisse de rumeurs sur des irrégularités dans le modèle économique de Wirecard. Et le Financial Times avait au début de 2019 publié une enquête poussée sur des soupçons de fraude en Asie. Sans conséquence.

Cette semaine, le quotidien économique britannique a enfoncé le clou, en accusant EY de ne pas avoir sérieusement fait son travail. Selon le journal, EY a omis de demander des informations bancaires cruciales à une banque de Singapour, où Wirecard affirmait détenir jusqu'à 1 milliard d'euros en espèces. Une procédure d'audit de routine pourtant.

La vérification de dépôts bancaires "est l'une des tâches les plus faciles" pour un auditeur comptable et se fait selon une « procédure très réglementée », accuse aussi l'association SdK au sujet d'EY.

Le cabinet d'avocats berlinois Schirp & Partner a entamé dès le début du mois de juin, une action en justice visant EY. EY n'a pu certifier les comptes de Wirecard des années durant "sans une violation des obligations de contrôle d'un auditeur", accuse le cabinet sur son site. Alors que l'action Wirecard a fondu de 98% ces dix derniers jours, ses actionnaires sont invités par le cabinet Schirp à se regrouper autour d'une action collective en justice visant EY.

Plaintes hors d'Allemagne :

Hors d'Allemagne, l'association d'investisseurs néerlandais European Investors (VEB) a invité EY à un arrangement amiable, faute de quoi elle menace

elle aussi de poursuites, rapporte le quotidien allemand Handelsblatt.

Le cabinet d'audit, qui a refusé de certifier le bilan de la société pour 2019, a reconnu des "indices clairs d'une fraude de grande envergure, impliquant plusieurs parties dans le monde et diverses institutions, avec une volonté de tromperie".

Le problème: cette déclaration choc pourrait se retourner contre lui. Car EY, qui certifie depuis 2009 les comptes du groupe bavarois, se voit reprocher de ne pas avoir informé le public plus tôt des problèmes chez Wirecard, comme l'association VEB s'y emploie déjà.

Précédent Arthur Andersen :

La firme d'audit doit aussi craindre les foudres de Softbank. Le conglomérat japonais compte poursuivre EY pour son rôle dans le scandale, selon l'hebdomadaire Der Spiegel. Softbank avait acheté au

printemps 2019 des obligations convertibles Wirecard pour un montant de 900 millions d'euros, s'attendant à investir dans une société fiable.

Interrogée par l'AFP, EY a indiqué qu'aucune plainte ne lui était encore parvenue et ne pas être encore en mesure d'y répondre. La comparaison s'impose de plus en plus en l'affaire Wirecard et la chute d'Enron au début des années 2000. Le groupe d'énergie américain, dont le cabinet d'experts comptables Arthur Andersen supervisait les comptes, avait maquillé son bilan avant de sombrer. Arthur Andersen s'est retrouvé ensuite inculpé puis condamné pour obstruction à la justice, précipitant la chute de jadis la cinquième plus grosse société d'audit mondiale.

R. E.

EN COLLABORATION AVEC 36 PAYS AFRICAINS

L'UNECA a lancé une plateforme de santé numérique continentale

La Plateforme africaine de communication et d'information (ACIP) pour la santé et l'action économique vient d'être lancée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et 36 pays. Elle servira à améliorer les interventions sanitaires des Etats ainsi que la surveillance des maladies.

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (UNECA) a officiellement lancé la Plateforme africaine de communication et d'information pour la santé et l'action économique, le 23 juin 2020. L'initiative numérique de santé continentale fournira aux groupes de travail nationaux et régionaux sur le coronavirus des données d'enquête et des informations sanitaires et économiques exploitables. L'analyse de ces données permettra aux

autorités africaines de mieux cerner les problèmes liés à la pandémie, et de mettre en œuvre des réponses appropriées.

L'ACIP, qui est un outil pour l'information et la communication à double sens entre les citoyens et les gouvernements, réunit les ministères de la Santé, les ministères des TIC et les ministères des Finances, de l'Economie et de la Planification de 36 pays d'Afrique, la branche africaine du Centre de contrôle des maladies (CDC) autour de l'UNECA. Il est également soutenu par l'Union internationale des télécommunications (UIT) ainsi que par les principaux opérateurs de réseaux mobiles du continent dont MTN, Vodacom, Airtel, Ethio Telecom, Safaricom et Orange. "Avec cette plateforme, nous avons la possibilité

d'atteindre entre 600 millions et 800 millions d'abonnés mobiles en Afrique", a déclaré Vera Songwe, la secrétaire exécutive de l'UNECA. John Nkengasong, le directeur du CDC-Afrique, a souligné que la plateforme offre "une opportunité unique de changer la façon, dont nous menons la surveillance des maladies, d'améliorer notre capacité à acquérir de bonnes données en temps opportun et de s'assurer que tous les Africains comptent".

Robert Shuter, le PDG de MTN Group, a expliqué que la plateforme ACIP, accessible via un code USSD (Données de services supplémentaires non structurées), gratuit, présentera un menu très simple aux utilisateurs. A travers ce menu, les opérateurs télécoms pourront "collecter des

informations très importantes que les décideurs politiques peuvent utiliser pour identifier et localiser les problèmes et les zones sensibles".

Lacina Kone, le PDG de Smart Africa, l'alliance des pays africains qui se sont engagés à accélérer le développement socioéconomique du Continent par le numérique, a décrit l'ACIP comme l'une "des initiatives numériques qui transformera l'Afrique". Il a ajouté que "l'année 2020 devra être une année où nous adoptons et accélérons la collaboration grâce à la transformation numérique. Elle devra entrer dans l'histoire comme une période charnière pour l'Afrique d'un point de vue technologique, sanitaire et économique".

R. E.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Cap sur l'augmentation des volumes des exportations

L'Algérie, qui développe une production en matière de produits pharmaceutiques dans les biotechnologies en partenariat avec des entreprises américaines depuis plusieurs années, peut consacrer des quantités importantes pour l'exportation.



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a indiqué lors de sa rencontre avec le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop) que son département était disposé à coordonner avec les opérateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique en termes d'accompagnement et d'encadrement pour augmenter le volume des exportations de médicaments et de produits pharmaceutiques, précise un communiqué du ministère.

Rezig a reçu le week-end dernier, au siège du ministère, le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), Abdelouahed Kerrar, avec lequel il s'est entretenu sur les préoccupations des professionnels, notamment dans leur dimension commerciale, ainsi que sur les questions liées à l'exportation, souligne le communiqué du ministère publié sur sa page sur les réseaux sociaux.

Après avoir écouté un exposé sur les

défis et les enjeux de l'industrie pharmaceutique, le ministre a affirmé que depuis le début de la crise sanitaire, toutes les facilitations avaient été accordées s'agissant des autorisations délivrées par le ministère du Commerce pour la production de produits de désinfection en vue de couvrir les besoins du marché et d'éviter toute pénurie.

A cette occasion, Rezig a indiqué que son département était disposé à coordonner avec les opérateurs économiques dans ce secteur en termes d'accompagnement et d'encadrement pour augmenter le volume des exportations algériennes de médicaments et de produits pharmaceutiques où un saut qualitatif a été opéré grâce au soutien de l'Etat et à la promotion des investissements.

L'Industrie pharmaceutique algé-

rienne "a réalisé un saut qualitatif ces dernières années" grâce au soutien de l'Etat qui a interdit l'importation des médicaments dont la production se fait localement et à l'encouragement des investissements privés, a indiqué le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (Unop), Abdelouahid Kerrar. "Ce développement est le fruit de deux actions majeures, à savoir, d'une part, la décision de l'Etat d'interdire l'importation des médicaments produits localement et, d'autre part, les investissements colossaux engagés dans ce secteur par plusieurs opérateurs", a expliqué Kerrar.

Selon le président de l'Unop, l'Algérie compte plus de 100 opérateurs et producteurs de médicaments. "Notre pays produit suffisamment aussi tous les médicaments utilisés dans le proto-

cole du traitement contre Covid-19, alors que d'autres pays étrangers n'arrivent toujours pas à le produire", s'est réjoui Kerrar.

"Le progrès réalisé par l'industrie pharmaceutique réside dans le fait que l'Algérie produit et couvre plus de 50% de ces besoins en matière de médicaments. Le travail se poursuit pour un taux plus élevé", a indiqué le président de l'Unop.

Par ailleurs, le même responsable a saisi la visite, à Bouira, du ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique pour lui exposer "quelques entraves bureaucratiques" qui, a-t-il dit, "risquent de chambouler le développement de l'industrie pharmaceutique en Algérie".

"Nous sommes très optimistes, notamment après la création de ce ministère délégué consacré à l'Industrie pharmaceutique. Cela permet d'exploiter tout le potentiel de ce secteur grâce au nouveau plan d'action de l'Etat pour booster cette industrie et aplanir toutes les difficultés", a souligné Kerrar.

R. E.

COMMERCE

Le Conseil de la concurrence plaide pour la "réhabilitation" de ses missions

Le Conseil de la concurrence a formulé plusieurs propositions pour "réhabiliter" son statut et ses missions en vue d'assurer une application efficace des règles de la concurrence et de la transparence dans toutes les activités commerciales et économiques en Algérie.

Dans un document intitulé "Plaidoyer pour réhabiliter la concurrence en Algérie", dont une copie a été transmise à l'APS, le Conseil, présidé par Amara Zitouni, a émis plusieurs propositions en vue de "permettre à cette institution d'assurer une application efficace des règles de la concurrence et de la transparence dans toutes les activités économiques".

Parmi les propositions formulées dans ce document qui traite du lien de causalité entre la concurrence et la corruption, le Conseil a appelé à l'élaboration d'une loi spécifique pour mettre en œuvre les dispositions de l'article 43 de la Constitution amendée en 2016, lesquelles ont consacré cinq principes relatifs à la concurrence, à savoir l'interdiction du monopole et la concurrence déloyale, la non-discrimi-

mination entre entreprises en ce qui concerne les aides de l'Etat, la régulation du marché et les droits des consommateurs.

"Cette réhabilitation devra permettre à cette autorité de retrouver sa place dans l'édifice institutionnel et d'assurer sa pérennité, ainsi que de garantir son indépendance dans la prise de décision loin de toute pression, notamment des milieux d'affaires (lobbies)", précise-t-on dans ce plaidoyer.

Le Conseil a rappelé, dans ce cadre, la "légitimation constitutionnelle" du Conseil en tant qu'autorité chargée de veiller à l'ordre public économique par la régulation du marché, soulignant que cette consécration est de nature à renforcer son statut juridique, son indépendance et sa responsabilité à stabiliser le cadre juridique régissant la concurrence.

Pour un Conseil de la concurrence "indépendant"

Cependant, le Conseil a particulièrement déploré "l'instabilité" du cadre juridique relatif à la concurrence mais

surtout le placement successif du Conseil, durant les années précédentes, auprès du président de la République, du chef du gouvernement et, enfin, du ministre du Commerce, expliquant que ces situations se sont "répercutées négativement" sur le statut de l'institution et de son rôle dans la régulation du marché.

Le Conseil réclame ainsi son "indépendance" à travers des garanties statutaires à ses membres et son placement auprès d'une "haute autorité" comme il avait été préconisé par l'expertise réalisée en 2017 par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

L'autre préoccupation soulevée dans le même document est celle portant sur le respect des règles de la concurrence dans le marché numérique.

Estimant que ce secteur a remis en cause les concepts classiques du droit de la concurrence, le Conseil a appelé à la révision et à l'adaptation des lois relatives à la protection du consommateur et à la protection des données.

R. E.

ENERGIE

Le prix moyen du pétrole brut de l'Opep recule à 37,18 dollars

Le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 13 pétroles bruts, a poursuivi sa baisse en fin de la semaine, atteignant 37,18 dollars, selon les données publiées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), avait atteint, mercredi, 38,17 dollars après avoir progressé à 39,85 dollars le baril mardi dernier.

Sa valeur avait rebondi en mai, la première augmentation mensuelle depuis décembre 2019, reflétant des gains dans les principaux repères, car l'offre mondiale de pétrole a diminué et la demande de pétrole brut a commencé à s'améliorer progressivement au milieu de l'assouplissement des contraintes liées au Covid-19, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep.

Sur une base mensuelle, l'ORB a augmenté de 7,51 dollars à 25,17 dollars/b, en hausse de 42,5%.

Cependant, par rapport à l'année précédente, l'ORB a diminué de 39,9%, passant d'une valeur de 65,96 dollars/b en 2019 à une moyenne de 39,65 dollars/b cette année.

"Toutes les valeurs des composants de l'ORB ont fortement augmenté en mai sur des indices de référence du pétrole brut plus élevés et un bond des différentiels bruts pour presque toutes les nuances alors que le débordement du marché s'est atténué", avait précisé l'Organisation dans son rapport.

R. E.

BISKRA, INCENDIES DE PALMERAIES ET ARBRES FRUITIERS

Coup d'envoi d'une campagne de sensibilisation



En 2019, pas moins de 8.035 palmiers ont été ravagés par les flammes, soit une légère augmentation comparée à l'année 2018 durant laquelle les services de la Protection civile avaient enregistré la destruction par le feu de 7.861 palmiers.

Le coup d'envoi d'une campagne de prévention et de sensibilisation sur les incendies de palmeraies et arbres fruitiers a été donné à partir de la wilaya de Biskra. La campagne est organisée par la direction générale de la Protection civile, dans

le cadre des campagnes de sensibilisation contre les risques liés à la saison estivale, indique un communiqué de cette institution.

En 2019, pas moins de 8.035 palmiers ont été ravagés par les flammes, soit une légère augmentation comparée à l'année 2018 durant laquelle les services de la Protection civile avaient enregistré la destruction par le feu de 7.861 palmiers.

Les causes principales de ces départs de feu sont imputés à divers facteurs, notamment le non-respect des règles de sécurité et de prévention contre les feux de palmeraies, l'imprudence des agriculteurs et les grandes chaleurs.

Compte tenu des conséquences économiques découlant de ces incendies et pour préserver le produit agricole

national et la sécurité alimentaire, les unités opérationnelles de la Protection civile ont été instruites à l'effet de "renforcer les actions de sensibilisation et mener des campagnes locales afin d'informer les exploitants de palmeraies et la population des dangers de ses incendies et des mesures à prendre pour éviter leurs déclenchement".

En plus du programme de prévention, la stratégie adoptée par la direction générale de la Protection civile dans la lutte contre les feux de palmier repose sur la mise en place d'un dispositif opérationnel composé de colonne mobile, récemment installés au niveau de toutes les wilayas, notamment les wilayas du sud du pays.

M'SILA, AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Encouragement des initiatives de développement

Le ministre délégué auprès du ministre de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Économie de la connaissance, chargé des incubateurs, Nassim Diafat, a affirmé depuis la commune de Magra à M'sila, que son département est "ouvert à toute initiative ou proposition qui contribuerait au développement des régions de l'intérieur et des zones ombres en particulier".

En visite dans les zones d'ombre d'El-Maleh et Ouled-Ariba dans la commune de Magra, en compagnie de la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha, M. Diafat a souligné que "tout le monde est invité à exploiter les canaux disponibles notamment les réseaux sociaux et le mouvement

associatif, afin de soulever les préoccupations des jeunes et des résidents des zones d'ombre, et contribuer ainsi à résoudre le problème du chômage, en créant des micro-entreprises".

De son côté, la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a indiqué que "les statistiques et l'inventaire des besoins de formation dans les zones d'ombre se concrétiseront en prenant en considération les propositions des résidents de ces zones".

La ministre a également assuré que "des spécialisations seront ouvertes en tenant compte des spécificités de ces régions, ce qui permettra à l'avenir de créer des entreprises qui contribueront au développement de ces zones".

Au cours de cette visite, les deux ministres ont pris connaissance des projets dont ont bénéficié les zones d'El-Maleh et Ouled-Ariba, notamment la construction d'un pont traversant l'Oued El Maleh pour un montant estimé à 13 millions de dinars, visant à mettre un terme à l'isolement de cette zone, ainsi que la réalisation d'une cantine scolaire à Ouled-Ariba. Les deux ministres vont également visiter plusieurs établissements relevant du secteur de la formation au chef-lieu de wilaya, ainsi qu'une unité de production de canalisations d'eaux usées dans la commune de Berhoum, créée dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej).

APS

ORAN

30 personnes guéries du coronavirus quittent le CHU

Trente (30) patients guéris de la Covid-19 ont quitté dimanche dernier le centre hospitalo-universitaire d'Oran, portant ainsi le nombre total de guérisons à 378 depuis la déclaration de la pandémie, a rapporté l'établissement sanitaire. Les 30 patients, admis au service de médecine physique et rééducation fonctionnelle, dont le rez-de-chaussée est réservé à la prise en charge des malades de la Covid-19, ont été autorisés à quitter l'hôpital par l'équipe du service des maladies infectieuses de centre hospitalo-universitaire d'Oran après confirmation de leur guérison par analyse en laboratoire.

Les patients ont été traités suivant le protocole à base de chloroquine approuvé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

IN-AMÉNAS

Résultats

"encourageants" de la culture de safran

Des résultats "encourageants" ont été obtenus d'une expérience de la culture de safran, effectuée sur une superficie de 15 m² au niveau d'une exploitation agricole privée à In-Aménas.

La culture de safran à In-Aménas est considérée comme une "première expérience réussie, ce qui assure l'adéquation des conditions climatiques de la région pour cultiver ce type de plante aromatique, à forte potentielle de valorisation commerciale", a précisé Moumen Fateh qui occupe également le poste du subdivisionnaire agricole à In-Aménas.

Cette "expérience a encouragé plusieurs jeunes agriculteurs de la région à cultiver cette plante très demandée sur les marchés nationaux et internationaux", a-t-il indiqué, signalant que sa "culture est peu coûteuse et ne nécessite pas une grande surface".

Destinée à la consommation ou la commercialisation, la récolte de safran, appelé aussi or rouge, se fera souvent avec beaucoup de précautions.

TINDOUF

Plus de 3 tonnes de kif traité saisies par un détachement de l'ANP

Plus de trois (3) tonnes de kif traités ont été saisies dimanche dernier par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tindouf, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotrafic dans notre pays, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a saisi, le 21 juin 2020, une très grande quantité de kif traité s'élevant à 3 tonnes et 22 kilogrammes, et ce, suite à une patrouille de fouille et de recherche menée près de Oum-Laâchar, dans wilaya de Tindouf", précise la même source.

APS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le ministre de la Justice interpellé puis libéré

Le ministre de la Justice de la République démocratique du Congo, Célestin Tunda Ya Katende, a été libéré samedi soir quelques heures après avoir été arrêté chez lui puis retenu au parquet.

Ce samedi après-midi, le ministre Célestin Tunda a, donc, été surpris par l'afflux des policiers devant sa résidence dans les hauteurs de la commune de Ngaliema. C'est d'abord les caciques de son camp politique, le FCC, qui ont alerté les médias. Sur place, la garde lui avait déjà été retirée, des policiers assiégeaient sa résidence.

Trois heures durant, le ministre Célestin Tunda s'est opposé à son interpellation, rejetant le mandat d'amener qui lui a été présenté. Il affirmait, selon l'un de ses proches, qu'il jouissait d'une « immunité » qui ne peut être levée que par l'Assemblée nationale.

Il s'est finalement livré, peu avant 18 heures, heure locale, au moment où les policiers menaçaient de forcer l'entrée de sa résidence. D'autres s'apprêtaient déjà à escalader le mur. Il a été conduit au parquet général près la cour de cassation pour être entendu. Pour le moment, aucune charge n'a officiellement été révélée contre lui, mais ce que l'on sait, est que ce mandat a été délivré pour une



procédure de flagrante. Formellement, d'après une source judiciaire, le patron de la Justice pourrait être poursuivi pour « faux en écriture et usage de faux ». Son interpellation serait liée à son initiative, qualifiée de « personnelle », sur la transmission le 18 juin dernier, sans en avoir informé le gouvernement et le président de la République, des observations sur les propositions de loi initiées par deux députés du FCC, la coalition de l'ex-président Joseph Kabila.

Le Premier ministre dénonce une arrestation « arbitraire »

Le ministre de la Justice a été libéré samedi soir. On ne sait pas encore si le parquet l'a inculpé ou pas. Ce dimanche matin, le chef du gouvernement congolais Sylvestre Ilunga Ilunkamba a dans une déclaration lue par son porte-parole, dénoncé une arrestation « arbitraire » ne reposant, selon lui, sur aucun fait infra-

ctionnel. Pour le chef de l'Exécutif congolais issu de la même coalition de l'ex-président Joseph Kabila, cet incident est de nature à « provoquer la démission du gouvernement ». Dans sa déclaration, le Premier ministre rappelle au président Félix Tshisekedi qu'aucun membre du gouvernement ne peut être poursuivi pour des opinions émises lors de délibérations du Conseil des ministres. Le Premier ministre demande, enfin, au président de saisir le Conseil supérieur de la magistrature pour une action judiciaire contre les magistrats auteurs de cette interpellation.

Cette arrestation a irrité le camp politique du ministre, le Front commun pour le Congo (FCC) qui dispose de la majorité au Parlement. Aujourd'hui, le camp Kabila veut mettre fin à la coalition et réclame une cohabitation, ce qui aurait comme conséquence la nomination d'un nouveau gouvernement sans

les membres du camp de Tshisekedi. « Pour interpellier un ministre, le parquet doit requérir l'avis de l'Assemblée nationale, rappelle Emmanuel Ramazani Shadary, le numéro un du parti de Kabila, le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD). Ce qui s'est passé, c'est que le ministre Tunda a défendu sa position de manière démocratique au niveau du Conseil du gouvernement, et on l'a pris pour un malfrat. Où allons-nous dans ce pays ? C'est pourquoi nous, le PPRD, nous avons l'impression qu'on veut instaurer une dictature, plus forte que celle que Mobutu [dictateur du Zaïre (ex-RDC) de 1965 à 1997, Ndlr] avait mis en place à l'époque du Zaïre. Nos amis qui sont alliés avec nous, nous leur répétons aujourd'hui avec force, parce que tout le monde connaît la vérité sur ce qui s'est passé : s'ils ne veulent plus de la coalition, il faut aller tout droit vers la cohabitation et que le FCC gère la République. C'est le FCC qui sera responsable de ses actes devant le peuple. »

MALAWI

L'opposant Lazarus Chakwera élu président

L'opposant Lazarus Chakwera remporte l'élection présidentielle, selon la commission électorale. Est-ce la fin d'une longue bataille électorale ? Avant même la validation de ces résultats, le parti au pouvoir vaincu dénonçait des irrégularités. Mardi, les Malawites étaient appelés aux urnes pour rejouer l'élection présidentielle de 2019, un an après l'élection contestée du président Peter Mutharika. La commission électorale malawite a validé ce samedi les résultats qui circulaient déjà depuis quelques jours. L'opposant Lazarus Chakwera, vaincu en 2019, est élu président du Malawi avec près de 60% des voix.

Mais avant même cette validation officielle, le camp du président sortant dénonçait, il y a quelques heures, des fraudes. Il y aurait eu des intimidations et des irrégularités qui rendraient l'élection présidentielle de cette semaine « non concluante », indiquait le parti du président sortant.

C'est, donc, la suite d'une longue bataille électorale. Car il y a un an, après un premier scrutin présidentiel, le parti de l'opposant Lazarus Chakwera avait saisi la Cour constitutionnelle. La haute juridiction avait alors invalidé les résultats pour cause d'« irrégularités généralisées et systématiques » et ordonné la tenue d'un nouveau scrutin, celui de mardi. C'est la deuxième fois qu'un pays d'Afrique subsaharienne annule une élection présidentielle. Le Kenya l'avait déjà fait en 2017.

Mais y aura-t-il un troisième scrutin au Malawi ? Le parti du président Peter Mutharika a appelé à organiser un nouveau vote.

Agences

L'INTERCEPTION D'AVIONS ESPIONS US PAR UN SU-30 RUSSE

Comme si vous y étiez !

Le ministère russe de la Défense a publié des séquences vidéo montrant l'interception, le 26 juin, d'un groupe d'avions de reconnaissances américains par un avion de chasse Su-30 au-dessus des eaux neutres de la mer Noire.

Un chasseur Su-30 de l'aviation navale de la Flotte de la mer Noire russe a été dépêché vendredi 26 juin pour intercepter des avions de reconnaissance de l'US Air Force au-dessus des eaux neutres de la mer Noire, a annoncé la Défense russe. « Le 26 juin, les forces en service du district militaire Sud ont révélé en temps opportun les actions des avions de reconnaissance de l'US Air Force au-dessus des eaux neutres de la mer Noire et

les ont escortés à l'aide d'un chasseur russe. Pour intercepter des cibles, un chasseur Su-30 de l'aviation navale de la Flotte de la mer Noire a été dépêché », informe le communiqué de l'armée russe. Selon les données du ministère russe de la Défense, l'équipage du chasseur russe a identifié les aéronefs : un avion de patrouille R-8A Poseidon de l'US Navy, un avion de reconnaissance stratégique RC-135 et un avion de ravitaillement KS-135 de l'US Air Force. Ils ont immédiatement changé de cap près de la frontière de l'État russe.

Même à une importante distance de la frontière nationale de la Russie, les avions de l'US Air Force étaient conti-

nuellement suivis par des radars de l'armée russe. Le ministère de la Défense a souligné que le Su-30 suivait les règles internationales et se tenait à une distance de sécurité du groupe.

L'incident est survenu alors que les activités américaines s'intensifiaient près des frontières de la Russie. La semaine dernière, un bombardier stratégique B-52H de l'US Air Force a été signalé au-dessus de la mer Baltique et intercepté par un Su-27. La Russie possède un vaste littoral de la mer Noire, allant de la Crimée jusqu'à Sotchi. L'Alaska et la côte est des États-Unis sont à environ 8.000 kilomètres de l'autre côté du monde.

RWANDA

L'armée dit avoir repoussé une attaque venue du Burundi

L'armée rwandaise annonce avoir repoussé une attaque d'hommes non identifiés venant du Burundi. L'incident a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans le district de Nyaruguru, près de la frontière burundaise, au lendemain des funérailles de Pierre Nkurunziza, et alors que l'élection d'Evariste Ndayishimiye nourrit des espoirs d'apaisement entre les deux pays. L'attaque a eu lieu samedi vers 2 heures du matin. Selon le communiqué des forces de défense rwandaises, une centaine d'hommes armés de mitrail-

leuses et de grenades ont pris d'assaut un poste défensif tenu par des militaires rwandais, qui ont riposté. Bilan : trois blessés côté rwandais, quatre morts et trois capturés du côté des assaillants. L'armée rwandaise assure que les attaquants venaient du Burundi et qu'ils se seraient enfuis vers le poste militaire burundais de Gihisi en laissant derrière eux des rations alimentaires estampillées Forces de défense nationale du Burundi. Côté burundais, un haut gradé nie cependant toute collaboration de l'armée avec des groupes hostiles à

Kigali et assure que des éléments ont été déployés à la frontière pour intercepter les coupables. Depuis 2015, les relations entre le Rwanda et le Burundi sont tendues, les deux voisins s'accusant mutuellement de soutenir des groupes hostiles à leur gouvernement. Kigali a notamment soupçonné le Burundi d'abriter des membres de la rébellion hutue FDLR. Reste que cette nouvelle attaque intervient alors que l'heure semblait être à l'apaisement, certaines sources faisant même état de contacts au plus haut niveau entre les deux armées.

FOOTBALL

Zidane : «Mahrez est un joueur différent»

Interrogé par le journaliste algérien de beIN Sports Djamel Djabali en conférence de presse, Zineddine Zidane a parlé de Riyad Mahrez qu'il affrontera dans un peu plus d'un mois en 1/8e de final retour de la Champions League à l'Emirates Stadium.



adversaire Manchester City et plus particulièrement Riyad Mahrez. Il l'interroge pour savoir si l'aime comme joueur et quelles sont ses qualités. Zidane répond « Oui, il est très bon, c'est un joueur différent, très bon techniquement, qui aime le jeu vertical, demandant toujours le ballon vers l'avant

et en même temps il est très rapide et rapide aussi balle au pied » et de terminer en disant « Voilà, vous m'avez interrogé sur ses qualités mais ça reste un joueur de l'équipe adverse ».

Mahrez VS Bentaleb à St. James Park

Ayant perdu son titre de cham-

pion d'Angleterre au profit de Liverpool, Manchester City ira défier Newcastle à Saint James Park pour le compte des quarts de finals de la FA Cup.

Alors qu'il ne leur reste presque plus d'enjeu en Premier League et près d'un mois et demi avant le retour de la Champions League, les joueurs de Guardiola vont tenter de se qualifier en demi-finale de la Cup en se déplaçant chez les Magpies de Nabil Bentaleb ce soir à 18h30. Il est utile de rappeler que les matchs de la coupe d'Angleterre se joueront en une seule rencontre cette année. En cas d'égalité, les deux protagonistes vont disputer les prolongations et une probable séance de tirs aux buts pour se départager.

Le journaliste demande à Zidane si jouer à la fois le titre en Liga et la Champions League lui laisse le temps d'observer son futur

NATATION

Une académie féminine sera érigée à Ouargla

La première Académie de natation féminine dans la région du sud algérien, financée par la Fédération internationale de la discipline à hauteur de 25.000 dollars, sera érigée à Ouargla, suite à l'acceptation du projet présenté en ce sens par la Fédération algérienne en 2019.

La mise en oeuvre de ce projet entre dans le cadre du "Programme Fina" relatif au développement de la natation dans les régions reculées.

Le président de la Fédération algérienne, Mohamed Hakim Boughadou, s'est félicité, dans une déclaration à l'APS, de l'acceptation par la Fina du projet de l'instance nationale, une première dans les annales de la natation algérienne.

"Nous avons travaillé de façon à bénéficier du Programme Fina. Nous avons alors élaboré, au niveau de notre fédération, un projet de développement de la natation dans la région sud, destiné notamment à la gent féminine", a indiqué Boughadou, ajoutant que dans le sillage de son intervention, l'année dernière lors des travaux de la Fina

world aquatics convention tenus en Chine, "nous avons présenté un dossier bien ficelé sur le développement de la natation dans les régions du sud". "La Fédération internationale a donné son accord pour la concrétisation de notre projet, sur la base de notre dossier qu'elle a trouvé sérieux et intéressant. Son financement sera effectué à hauteur de 25 000 dollars dans une première étape", a-t-il poursuivi.

S'agissant du choix de Ouargla pour l'implantation de cette académie, le président de la Fédération algérienne a indiqué que cette wilaya devrait être le berceau pour la promotion de la natation dans la région. "Ouargla sera une wilaya-pilote pour ce projet ambitieux, car elle dispose d'une ligue active, participant régulièrement aux compétitions nationales avec plusieurs clubs", a-t-il souligné.

La promotion et le suivi de ce projet seront assurés par Abdelhalim Ouledhaimouda, membre du Bureau fédéral et président de la commission de développement de la natation dans la région sud.

Le premier responsable de l'instance fédérale assure que cette commission "entamera son travail dès la levée du confinement sanitaire", soulignant que la FAN entamera son projet avec la mise en place d'une académie pour le développement de la natation féminine dans la spécialité "Natation" seulement.

De son côté, Abdelhalim Ouledhaimouda a affirmé que la natation est une discipline sportive nouvellement lancée dans le Grand sud et qui a eu un engouement ayant permis de découvrir de jeunes talents, "mais notre souci est l'absence de la gent féminine".

Sur l'origine de la création d'une Académie de natation féminine à Ouargla, le président de la Ligue d'illizi affirme : "Lors de la visite du président de la FAN à Ouargla, il a remarqué la présence de jeunes filles en plein entraînement au niveau de la piscine. C'est à partir de cet instant qu'il a décidé de créer une académie pour le développement de la discipline à Ouargla, et la généraliser à travers d'autres wilayas".

ARABIE SAOUDITE

Belaïli se prépare à réintégrer Al-Ahli

Le milieu de terrain algérien de la formation saoudienne du Ahli Djeddah, Youcef Belaïli, bloqué depuis plusieurs semaines à Oran en raison de la pandémie de coronavirus, s'appête à réintégrer les rangs de son club employeur après la réouverture de l'espace aérien dans certains pays, a rapporté samedi la presse locale.

"Le club d'Al-Ahli va bientôt récupérer ses deux joueurs africains, à savoir l'international algérien Youcef Belaïli et l'international capverdien Djaniny Tavares, qui seront rapatriés via l'aéroport de Paris, Dubaï ou Manama, avant de rentrer par la suite sur le sol saoudien", a rapporté le journal Echarh.

"Pour ce qui est du staff technique serbe, il va revenir à bord d'un vol spécial", a encore précisé la même source. Belaïli (28 ans) était rentré chez-lui, à Oran, au mois de mars dernier, juste après la suspension des compétitions de football en Arabie saoudite.

L'international algérien est sous contrat avec le Ahli Djeddah jusqu'en 2022, mais il est très convoité en cette fin de saison.

ITALIE

SPAL refuse une première offre du Torino pour Farès

Le club de Série A italienne de football, SPAL, aurait refusé une première offre du Torino pour le recrutement de son défenseur international algérien Mohamed Farès, ont rapporté samedi des médias locaux.

"Les responsables du Torino veulent boucler ce dossier le plus vite possible pour barrer la route à la concurrence, car parfaitement conscients qu'ils ne sont pas les seuls à s'intéresser au recrutement de Mohamed Farès", a écrit le journaliste italien et expert en mercato, Gianluca di Marzio, sur son site.

Mais "les dirigeants de la SPAL savent qu'ils gagneraient à patienter encore un peu avant de céder leur joueur, car une meilleure offre pourrait se présenter à eux au cours des prochaines semaines", a-t-il ajouté.

Farès (24 ans), ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France) avant de rejoindre l'Italie, d'abord à l'Hellas Vérone puis la SPAL, ne manque pas d'offres depuis la Coupe d'Afrique des nations-2019, remportée par les "Verts" en Egypte.

L'international algérien était sur le point de signer à l'Inter Milan avant de contracter une grave blessure au genou qui l'avait empêché de rejoindre la Lombardie. Mais selon la presse italienne, l'Inter serait revenu à la charge pour son recrutement, alors que la Fiorentina serait également sur ses traces.

Son actuel entraîneur, Luigi Di Biagio, vient de l'encenser notamment pour sa polyvalence, en le qualifiant de joueur "capable d'évoluer à n'importe quel poste", passant notamment de défenseur latéral à ailier, tout en gardant le même apport positif pour l'équipe.

Le manque des piscines à Oran décourage de plus en plus les nageurs

L'ancien champion algérien de natation, Sofiane Benchechor, actuellement président du CSA/Bahia Nautique, a indiqué, lundi, qu'ils étaient plusieurs nageurs à Oran à avoir abandonné cette discipline en raison du manque sensible en matière d'infrastructures.

"La situation de la natation à Oran n'augure rien de bon, surtout au vu des difficultés rencontrées par les clubs en matière de piscines et de finances", a déclaré Benchechor à l'APS.

"Cela n'est pas propre aux clubs oranais car, cette situation concerne la natation nationale en général. Tous mes collègues au niveau des

différentes régions du pays, sont unanimes à faire le même constat. Tout le monde craint d'ailleurs de voir nos jeunes nageurs finir par tout abandonner, comme c'est le cas pour plusieurs d'entre eux ici à Oran", a-t-il prévenu.

Cet ancien international, qui a longtemps hissé le drapeau algérien dans les manifestations internationales, précise ne pas souhaiter que tous les efforts déployés jusque-là partent en fumée, surtout après la fulgurante ascension de son club, Bahia Nautique, classé troisième dans le championnat interclubs la saison passée.

Mais les obstacles, devenues de plus nombreux, que ren-

contre ce club, fondé en 2006, risquent de lui jouer un mauvais tour, selon le même interlocuteur, informant au passage que depuis la fermeture de la piscine olympique de M'dina J'dida, ses sportifs "sont en train de vivre le calvaire".

"Vu que la piscine olympique, la seule actuellement dans la ville d'Oran, est fermée depuis un bon bout de temps pour des travaux de restauration en vue des Jeux méditerranéens, nous sommes dans l'obligation de nous rabattre sur des piscines situées loin d'Oran, à l'image de celles des daïra d'Arzew et de Gdyl ", a-t-il souligné.

Il a ajouté que " la longue distance que doivent parcourir quotidiennement nos athlètes, censés aussi concilier leur carrière sportive avec leurs études, a fini par les user, au point où plusieurs d'entre eux ont tout simplement arrêté de nager".

Regroupant plus de 85 nageurs, Bahia Nautique voit, en outre, ses charges sur le plan financier augmenter d'une saison à une autre, précise encore Bouchakour qui est l'actuel vice-président de la commission d'organisation sportive relevant du comité d'organisation des Jeux méditerranéens prévus à Oran en 2022.

ASTÉRIX ET LES VIKINGS



21h00



C'est l'événement ! Le petit village gaulois accueille Goudurix, le neveu du chef, et Astérix et Obélix sont chargés d'en faire un homme, un vrai. Sous ses airs arrogants, cet adolescent qui arrive de Lutèce n'est qu'un gros froussard et l'entraînement de choc qu'il va subir risque de ne pas y changer grand-chose... Au même moment, les Vikings débarquent en Gaule, décidés à trouver un « champion de la peur » qui pourra, comme l'a promis leur mage, leur apprendre à voler, puisque, selon lui, « la peur donne des ailes »... Lorsque Goudurix est enlevé par les Vikings, c'est la catastrophe ! Astérix et Obélix doivent tout faire pour le retrouver

ABC CONTRE POIROT D'APRÈS AGATHA CHRISTIE



21h00



Londres 1933. Vieillissant, Hercule Poirot a perdu de sa superbe et les portes de Scotland Yard ne s'ouvrent plus à son passage. Lorsqu'il reçoit des lettres menaçantes, signées d'un mystérieux ABC, il s'en ouvre à l'inspecteur Crome, qui le traite avec mépris. À Andover, Alice Asher est assassinée, un livre ouvert à la lettre A à ses côtés

MALLORCA ENTERREMENT DE VIE DE GARÇON



21h00



Miranda Blake, lieutenant de la police anglaise, en mission sur l'île magnifique de Majorque, doit prolonger sa collaboration avec Max Winter, un flic allemand, débonnaire et jovial. Ce tandem mal assorti s'occupe des affaires impliquant des ressortissants étrangers. Une nouvelle affaire de meurtre se présente à eux. Un futur marié, venu fêter son enterrement de vie de garçon avec ses amis, est retrouvé noyé dans sa piscine. Max et Miranda vont devoir mener l'enquête dans le milieu de la nuit majorquine

LA SOUPE AUX CHOUX



21h00



Deux vieux, Claude Ratinier, veuf, et Francis Chérasse, célibataire, vivent dans leur ferme, retirés des villageois, dans le hameau des Gourdifflois. « Le Glaude » (Claude) est veuf et regrette beaucoup sa femme, Francine, décédée il y a quelques années. Francis, surnommé « Le Bombé » à cause de sa malformation, partage avec son vieil ami les plaisirs de la boisson. Un soir, alors qu'ils ont largement arrosé leur solitude, ils s'adonnent à un concours de pets quand tout à coup, une soucoupe volante atterrit dans leur jardin. Un homme en descend, auquel Le Glaude offre sa fameuse soupe aux choux. « La Denrée » revient réclamer le fameux breuvage pour les habitants de sa planète



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA PEINE DU TALION



21h00



Colorado, 1865. De retour de la guerre de Sécession, le colonel nordiste Owen Devereaux et son fidèle capitaine Del Stewart sont accueillis en héros par les habitants de leur petite cité minière, notamment par la belle Caroline Emmet, dont le cœur balance entre les deux hommes. Alors qu'Owen est nommé juge fédéral, Del, qui a été témoin de ses pulsions sanguinaires, accepte le poste de shérif à condition que son ami soit désarmé. Mais le magistrat fait preuve d'une cruauté de plus en plus insensée et Del rejoint le camp des hors-la-loi. Rapidement arrêté et condamné à mort, il est libéré par Caroline, qui a pris conscience de la démente de celui qu'elle a choisi pour époux

MONTREUX COMEDY FESTIVAL 2018



21h00



La chaîne propose une soirée de fous rires avec l'inauguration du Montreux Comedy Festival 2018 orchestrée par Claudia Tagbo. L'occasion de retrouver l'humoriste en maîtresse de cérémonie du gala d'ouverture de la 29e édition du Montreux Comedy Festival. Parmi les invités, citons Alex Ramirez, Caroline Vigneaux, Rachid Badouri, Constance, Bun Hay Mean ou encore Noom Diawara... Les tabous féminins, la virilité, les accents, la mixité seront tour à tour abordés. Et c'est Thomas Wiesel qui effectuera un débrief de la soirée pour clore ce gala d'ouverture

E=M6 : LES IDÉES REÇUES QUI VOUS EMPÊCHENT DE MAIGRIR



21h00



S'il est vrai que le surpoids et l'obésité touchent aujourd'hui près de 50% des Français, ces mêmes Français n'ont « paradoxalement » jamais fait autant de régimes de leur vie. Ce paradoxe n'en est pas un : les idées reçues sur le poids et surtout sur la manière de le perdre perdurent et contribuent à entretenir plutôt qu'à enrayer l'épidémie de surpoids. Dans ce numéro exceptionnel, Mac Lesggy, accompagné du Dr Diana Kadouch, spécialiste des questions de nutrition, de sport et de surpoids, va proposer des solutions claires et nous aider à y voir plus clair, à comprendre pourquoi les régimes proposés dans la presse ne sont pas la solution pour perdre durablement du poids

JOSÉPHINE S'ARRONDIT



21h00



Josephine coule des jours heureux auprès de Gilles. Ils s'aiment comme au premier jour ; c'était il y a deux ans. Et puis voilà qu'elle tombe enceinte. Gilles, récemment promu et débordé de boulot, accueille la nouvelle avec une émotion tout intérieure. Au chômage depuis deux ans, Josephine, elle, stresse à l'idée d'être entourée de couches, de petits pots et surtout de ressembler... à sa mère. Du coup, elle se demande si elle souhaite vraiment garder ce futur bébé. Gilles propose de faire une liste des points positifs et des points négatifs



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzaf
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03h40
Dohr	12h50
Asr	16h43
Maghreb	20h14
Icha	21h55

COVID-19

LE POINT SUR LA PANDÉMIE DANS LE MONDE

Nouveaux bilans, nouvelles mesures, faits marquants: un point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19 dans le monde.

“Explosion” de cas en Floride : La Floride fait face à une “vraie explosion” de la maladie chez les jeunes qui, à la faveur du déconfinement opéré depuis début juin, ont renoué avec les plages et la vie nocturne, selon le gouverneur de cet Etat du sud des Etats-Unis, Ron DeSantis.

Le “Sunshine State” a comptabilisé 9.585 nouveaux malades et 24 morts, sur une seule journée, un bilan inédit depuis le début de la pandémie, selon des statistiques des autorités sanitaires locales.

L'Inde dépasse les 500.000 cas : Le deuxième pays le plus peuplé au monde (1,3 milliard d'habitants) vient de dépasser le seuil des 500.000 cas de contaminations officiellement répertoriés et 15.685 morts. Les épidémiologistes pensent que l'épidémie n'a pas encore atteint son pic. Alors que le pays est dans une phase de sortie de confinement, le virus circule de

manière inquiétante dans les villes très densément peuplées.

New Delhi prévoit d'atteindre à elle seule les 500.000 cas d'ici la fin juillet, et a réquisitionné wagons, hôtels et salles de fêtes, pour désengorger les hôpitaux.

Pic en République tchèque : En Europe, la République tchèque a enregistré un pic journalier de contaminations, avec près de 300 nouveaux cas en 48 heures, la plus forte hausse depuis début avril, en raison de l'apparition de plusieurs foyers, notamment dans une mine de l'Est du pays. Ce pays de 10,7 millions d'habitants compte désormais plus de 11.000 cas, dont 349 mortels.

Près de 500.000 morts dans le monde : La pandémie a fait plus de 495.000 morts dans le monde, pour près de 10 millions de cas avérés, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles samedi à 19H00 GMT. Les Etats-Unis sont le pays le plus touché,



avec 125.255 décès pour plus de 2.500.419 cas. Suivent le Brésil avec 57.070 morts pour 1.313.667 cas, le Royaume-Uni avec 43.514 morts (310.250 cas), l'Italie avec 34.716 morts (240.136 cas), et la France avec 29.778 morts (199.343 cas).

Des stars pour un vaccin : Coldplay, Miley Cyrus, Jennifer Hudson et Dwayne “The Rock” Johnson, sont venus samedi

en aide à la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, pour collecter des fonds pour la mise au point d'un vaccin anti-Covid-19.

Des stars internationales de la musique, du cinéma, des sports ou de la mode, se sont joints à un concert en ligne pour financer la recherche pour trouver un vaccin et ensuite le mettre à disposition des populations les plus pauvres sur la planète.

ALGER

L'ONA ORGANISE UNE CAMPAGNE DE DON DE SANG

Une campagne de don de sang a été lancée hier, par l'Office national d'assainissement (ONA), en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), en vue de répondre aux besoins des hôpitaux en cette matière vitale qui enregistre un “manque accru” durant la période de confinement. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de la communication à l'ONA, Mme Meriem Ouyahia a indiqué que “cette campagne lancée aujourd'hui au niveau du siège de l'ONA ne concerne pas uniquement le personnel de l'ONA, mais elle est ouverte à tous les citoyens désirant faire don de leur sang en vue de pallier le manque accru en cette matière vitale enregistré dans les hôpitaux ces derniers mois”. Depuis l'apparition de l'épidémie du nouveau coronavirus, les hôpitaux, à

travers l'ensemble du territoire national, souffrent d'un grand manque en quantités de sang, du fait de la réticence et de la crainte des citoyens de toute contamination au coronavirus, et ce en dépit des mesures sanitaires préventives prises par les administrations des hôpitaux et des centres de transfusion sanguine fixes et mobiles, a-t-elle précisé.

En cette conjoncture critique due à la pandémie, un nombre non négligeable de patients, notamment les enfants, a besoin de cette matière vitale, a-t-elle souligné. Les poches de sang collectées lors de cette opération, qui s'étendra sur une journée, seront destinées à l'hôpital Samir Zemirli (El-Harrach), a fait savoir Mme Ouyahia. Cette initiative de solidarité vise à inciter les citoyens, à continuer à faire don de leur sang, en dépit de la pandémie, en vue de sauver des vies humaines, a expliqué Mme Ouyahia, rassurant quant à la prise de toutes les mesures sanitaires à cet effet.

ELECTRICITÉ

Des coupures prévues dans les communes de Chéraga et Hammamet

L'alimentation en électricité sera perturbée, mardi et mercredi prochains, dans certains quartiers des communes de Chéraga et Hammamet (Alger), en raison des travaux de rénovation d'équipements électriques, a indiqué dimanche un communiqué de la Direction de distribution de Bologhine, relevant de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG). Cette coupure de l'alimentation en électricité surviendra à partir de 09h00 et se prolongera jusqu'à 16h00, a-t-on précisé. Les quartiers qui seront touchés dans ces communes, durant la journée du 30 juin, sont : le lotissement Calman, la cité 20 logements SPIE les Dunes, le lotissements Aissat Idir dans la commune de Chéraga, et la cité des Roses Bains romains, ainsi que Bernardo dans la commune de Hammamet, indique la même source. Tandis que les quartiers qui seront concernés par cette coupure le 1er juillet sont : la Cité 320 logements SPIE les Dunes dans la commune de Chéraga, et la salle omnisport et la cité 502 logements dans la commune de Hammamet. Pour plus d'informations, la concession de distribution d'Alger (Direction de distribution de Bologhine), met au service de sa clientèle le numéro 3303, et s'excuse pour les désagréments que pourrait occasionner cette coupure de l'alimentation électrique.

SPORT

LA FAF BÉNÉFICIE DE 1,5 MILLION DE DOLLARS DE LA FIFA

La Fédération algérienne de Football (FAF), va bénéficier d'une enveloppe de 1,5 million de dollars, dans le cadre de l'aide de la FIFA à ses associations membres, a annoncé la FAF sur son site officiel. Le communiqué précise que 500.000 dollars seront destinés au football féminin, soulignant que les procédures d'utilisation de cette aide seront déclinées ultérieurement, sous le contrôle de la FIFA. A noter, que le Conseil de la FIFA s'est réuni jeudi passé, par visioconférence, et décidé d'importantes mesures pour l'avenir du football, dont cette aide destinée à supporter l'impact de la pandémie du coronavirus.

PRESSE ÉLECTRONIQUE

UN NOUVEAU JOURNAL EN LIGNE DE LA PRESSE NATIONALE

Après plusieurs mois d'attente, la presse électronique s'est renforcée du site 24h Algérie. Ce site d'information a vu le jour hier, dimanche 28 juin 2020, et le lancement de ce nouveau site intervient dans un contexte local et mondial. Ce nouveau né vient dans un moment très difficile que connaît la presse nationale, que cela soit au niveau moral ou financier. En cette heureuse occasion, toute l'équipe du Midi libre souhaite la bienvenue à 24H Algérie et quelles que soient les obstacles que vous trouverez, continuez à avancer et continuez à y croire, l'espoir sera votre belle victoire.

